



CIRANO

*Allier savoir et décision*

# MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE DU REVENU AU QUÉBEC

YACINE BOUJIJA  
MARIE CONNOLLY  
XAVIER ST-DENIS

2023RP-11  
RAPPORT DE PROJET



**Les rapports de projet** sont destinés plus spécifiquement aux partenaires et à un public informé. Ils ne sont ni écrits à des fins de publication dans des revues scientifiques ni destinés à un public spécialisé, mais constituent un médium d'échange entre le monde de la recherche et le monde de la pratique.

*Project Reports are specifically targeted to our partners and an informed readership. They are not destined for publication in academic journals nor aimed at a specialized readership, but are rather conceived as a medium of exchange between the research and practice worlds.*

**Le CIRANO** est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du gouvernement du Québec, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

*CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Quebec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the government of Quebec, and grants and research mandates obtained by its research teams.*

### **Les partenaires du CIRANO – CIRANO Partners**

#### **Partenaires corporatifs – Corporate Partners**

Autorité des marchés financiers  
Banque de développement du Canada  
Banque du Canada  
Banque nationale du Canada  
Bell Canada  
BMO Groupe financier  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
Énergir  
Hydro-Québec  
Innovation, Sciences et Développement économique Canada  
Intact Corporation Financière  
Investissements PSP  
Manuvie Canada  
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie  
Ministère des finances du Québec  
Mouvement Desjardins  
Power Corporation du Canada  
Rio Tinto  
Ville de Montréal

#### **Partenaires universitaires – Academic Partners**

École de technologie supérieure  
École nationale d'administration publique  
HEC Montréal  
Institut national de la recherche scientifique  
Polytechnique Montréal  
Université Concordia  
Université de Montréal  
Université de Sherbrooke  
Université du Québec  
Université du Québec à Montréal  
Université Laval  
Université McGill

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.  
*CIRANO collaborates with many centers and university research chairs; list available on its website.*

© Mai 2023. Yacine Boujjija, Marie Connolly et Xavier St-Denis. Tous droits réservés. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. *Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.*

Les idées et les opinions émises dans cette publication sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas les positions du CIRANO ou de ses partenaires. *The observations and viewpoints expressed in this publication are the sole responsibility of the authors; they do not represent the positions of CIRANO or its partners.*

# Mobilité géographique et transmission intergénérationnelle du revenu au Québec

*Yacine Boujija<sup>\*</sup>, Marie Connolly<sup>†</sup> et Xavier St-Denis<sup>‡</sup>*

5 mai 2023

## Résumé

Ce projet cherche à décrire le lien entre mobilité géographique et mobilité socioéconomique au Québec pour les individus nés entre 1967 et 1985. Premièrement, nous présentons des statistiques descriptives sur la migration des jeunes Québécois, entre autres selon le type de lieu de résidence à l'âge de 16 ans : région métropolitaine de recensement, agglomération de recensement ou région rurale. Nous estimons ensuite la mobilité de rang, une mesure de transmission intergénérationnelle du revenu, indépendamment selon que les jeunes sont restés dans la même région que celle dans laquelle ils ont grandi ou qu'ils ont déménagé. Finalement, nous évaluons l'apport de la mobilité géographique dans la transmission intergénérationnelle du revenu au Québec. Nous constatons que la migration est associée à un avantage en termes de revenu plus élevé pour les jeunes ayant grandi hors des régions métropolitaines. Dans les cohortes nées dans les années 1970 et 1980, ceci est particulièrement vrai chez ceux dont la famille se situe au bas de la distribution du revenu parental.

This project aims to describe the link between geographic mobility and socioeconomic mobility in Quebec for individuals born between 1967 and 1985. First, we present descriptive statistics on the migration of young Quebecers, among other things according to the type of place of residence at age 16: census metropolitan area, census agglomeration or rural region. We then estimate rank mobility, a measure of the intergenerational transmission of income, independently of whether young people stayed in the same region in which they grew up or moved. Finally, we assess the contribution of geographic mobility to the intergenerational transmission of income in Quebec. We find that migration is associated with a higher income advantage for young people who grew up outside metropolitan areas. In cohorts born in the 1970s and 1980s, this is particularly true for those whose families are at the lower end of the parental income distribution.

**Mots-clés :** Transmission intergénérationnelle du revenu, migration interne, régions rurales, régions urbaines, Québec / Intergenerational transmission of income, internal migration, rural regions, urban regions, Quebec

## Pour citer ce document

Boujija, Y., Connolly, M., & St-Denis, X. (2023). Mobilité géographique et transmission intergénérationnelle du revenu au Québec (2023RP-11, Rapports de projets, CIRANO.) <https://doi.org/10.54932/KLJI2908>

---

\* Université de Montréal

† Groupe de recherche sur le capital humain, Université du Québec à Montréal et CIRANO. Auteure de correspondance. Courriel : [connolly.marie@ugam.ca](mailto:connolly.marie@ugam.ca), téléphone : +1 514 987-3000, poste 0277. Les auteurs sont reconnaissants envers le CIRANO pour avoir financé la réalisation de cette étude. Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC), du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et non celles des partenaires financiers.

‡ Institut national de la recherche scientifique

## **Sommaire**

Cette étude a pour objectif de développer notre compréhension des facteurs qui soutiennent le niveau de transmission intergénérationnelle du revenu au Québec. Nous nous attardons, en particulier, au lien entre la mobilité géographique et la mobilité intergénérationnelle du revenu. Les études récentes portant sur la mobilité socioéconomique ne tiennent pas compte des questions de migration et, lorsqu'elles désagrègent le territoire en géographies plus fines, elles se basent sur le lieu de résidence durant l'adolescence. Une de nos principales contributions est donc de nous pencher sur la migration interrégionale entre 16 et 30 ans et son association avec la mobilité de revenu.

Un jeune qui grandit dans un milieu socioéconomique moins favorisé a lui-même une probabilité plus élevée de rester dans le bas de la distribution des revenus une fois à l'âge adulte. Ce phénomène, qu'on appelle la transmission intergénérationnelle du revenu, est une des manifestations de l'immobilité sociale, ou de la reproduction des inégalités d'une génération à l'autre. Il est important de bien comprendre le phénomène, afin d'être mieux outillé pour pouvoir favoriser l'égalité des chances et ainsi façonner une société où les circonstances dans lesquelles quelqu'un naît ne deviennent pas un déterminant trop important de son bien-être économique futur.

La mobilité géographique est un aspect qui a peu ou n'a pas été étudié dans un contexte lié à la mobilité intergénérationnelle. En effet, tout comme dans le cas des migrations internationales, la migration interrégionale au sein d'un même pays ou d'une même province est souvent associée à la recherche de meilleures opportunités économiques. La mobilité géographique peut faire partie des stratégies de mobilité vers le haut chez les individus ayant grandi dans des familles au bas de la distribution de revenu. Par exemple, l'éducation postsecondaire est associée à un revenu plus élevé, mais la participation aux études postsecondaires chez les jeunes nés en milieu rural peut nécessiter de déménager dans un grand centre urbain au début de l'âge adulte. La mobilité vers les régions urbaines peut aussi être motivée par la recherche d'un emploi mieux rémunéré (les emplois dans les régions métropolitaines sont souvent mieux rémunérés, notamment à cause de la composition

sectorielle des économies régionales), surtout dans le cas de jeunes travailleurs ayant grandi dans des régions où le marché du travail est peu dynamique ou diversifié.

Notre objectif dans ce rapport est donc d'explorer le rôle de la mobilité géographique dans les dynamiques de mobilité sociale. Nous cherchons plus précisément à documenter les dynamiques de migration à l'intérieur du Québec pour les jeunes de 16 à 30 ans, puis nous présentons des statistiques sur la mobilité intergénérationnelle du revenu selon le statut migratoire et la région d'origine. Finalement, nos analyses visent à déterminer dans quelle mesure la mobilité géographique peut expliquer la transmission intergénérationnelle du revenu et les écarts salariaux entre régions rurales et urbaines à travers la distribution de revenu parentale.

Pour ce faire, nous exploitons les données de la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu (BDMIR) de Statistique Canada. Ces données proviennent des fichiers administratifs de données fiscales que l'Agence du revenu du Canada partage avec Statistique Canada. Ces fichiers contiennent les informations des déclarations de revenus que les Canadiens remplissent chaque année. Dans la BDMIR, les familles des individus nés entre 1963 et 1985 sont identifiées et les données fiscales des parents et des enfants sont disponibles entre 1978 et 2016. Ainsi, il est possible d'étudier la transmission intergénérationnelle du revenu pour plus de six millions de Canadiens et Canadiennes. Il est également possible de suivre ces gens à travers le temps, car l'information sur le lieu de résidence est disponible annuellement à travers les fichiers fiscaux. Ceci nous permet d'identifier dans quel type de région un jeune a grandi (région rurale, grande ville, petite ville) et de voir si cette personne a changé de type de région dans les années subséquentes.

Nous notons toutefois que notre étude comporte certaines limites. En effet, nous commençons par brosser un portrait descriptif plutôt que causal du lien entre mobilité géographique et mobilité socioéconomique ; ce portrait nous renseigne ainsi sur l'état de la situation, mais ne nous informe pas du lien de cause à effet entre migration et revenu. Ceci est d'autant plus pertinent qu'il y a probablement une sélection qui s'effectue par rapport à la décision de migrer. De plus, il existe des différences importantes dans le coût de la vie entre différentes régions, ce qui peut créer un biais possible dans les mesures basées sur le rang

(centile). En effet, de plus hauts revenus pour les personnes résidant dans des régions métropolitaines ne se traduisent pas forcément par un meilleur niveau de vie étant donné le coût de la vie dans les grands centres. Ces limites pourraient être prises en compte dans des études futures sur l'analyse du rôle de la mobilité géographique.

Plusieurs éléments ressortent de nos analyses. Il s'avère que le début de la vingtaine est un moment de la vie où de nombreux jeunes migrent vers de nouvelles régions, un fait plus marqué chez ceux ayant grandi dans un milieu rural ou une agglomération de recensement (AR) que dans une région métropolitaine de recensement (RMR). De plus, les probabilités de migrer diffèrent également selon le niveau de revenu parental : si les jeunes dont les parents ont des revenus dans le quartile inférieur de la distribution du revenu parental migrent en plus grand nombre avant l'âge de 20 ans, ceux du quartile supérieur de revenus se déplacent nettement plus aux âges de 23 à 25 ans, une période typiquement caractérisée par des déplacements liés aux emplois ou aux études universitaires de cycles supérieurs.

Par ailleurs, nous notons que la migration est associée à un avantage en termes de revenu plus élevé pour les jeunes ayant grandi hors RMR. Dans les cohortes nées dans les années 1970 et 1980, ceci est particulièrement vrai pour ceux ayant grandi dans une famille dont le revenu se situe au bas de la distribution du revenu parental.

Finalement, nous constatons que les hausses du lien intergénérationnel à travers les années de naissance observées dans la littérature proviennent surtout des jeunes ayant grandi en milieu rural ou dans une agglomération de recensement (AR), plutôt que dans une RMR, et particulièrement ceux n'ayant pas effectué de migration. Nos analyses suggèrent que la diminution de la mobilité sociale au Québec entre les cohortes nées dans les années 1960 et celles nées dans les années 1980 est sous-tendue par une détérioration du statut socioéconomique des jeunes résidant en région rurale ou en AR à 16 ans et ayant grandi dans une famille au bas de la distribution de revenu parental, et une amélioration, dans une certaine mesure, de la situation des jeunes de ces régions ayant grandi dans une famille au sommet de la distribution de revenu parental. Il semble donc que les enjeux de développement économique et inégalités sociales hors des grands centres urbains soient liés à l'évolution du niveau de mobilité sociale au Québec.

Nos résultats comportent plusieurs implications en termes de politiques publiques. D'abord, ils mettent en évidence le faible niveau de revenu atteint à 30 ans parmi les jeunes résidant en milieu rural à 16 ans, en particulier au bas de la distribution de revenu parental pour les cohortes nées après 1970. Dans ce cas, les différences de revenus associés à une résidence en région rurale à 16 ans seraient exacerbées sans migration. Cela suggère un niveau d'opportunités limitées pour les jeunes ruraux dans leur région d'origine, notamment ceux ayant grandi dans des familles au bas de la distribution de revenu.

Ensuite, nos résultats soulèvent une série de questions : Est-ce que ce désavantage tire sa source du manque d'opportunité au sein du système d'éducation postsecondaire ? Est-ce une exposition à de plus grands risques d'instabilité professionnelle et de précarité dus au manque de diversification économique de certaines régions rurales ? Ou bien les désavantages auxquels font face ces jeunes sont-ils causés par le manque d'emplois bien payés en région, en particulier en comparaison avec les RMR ou AR ? En d'autres mots, il serait peut-être intéressant, dans une perspective d'étude du développement régional, de s'attarder plus précisément aux obstacles auxquels font face les jeunes ruraux provenant de familles à faible revenu, en particulier ceux qui ne sont pas en mesure ou ne désirent pas migrer vers une AR ou une RMR (comme démontré dans les statistiques descriptives, les jeunes à faible revenu ont une probabilité plus faible de migrer).

Nos résultats suggèrent finalement que des politiques supportant la mobilité géographique pourraient contribuer à augmenter la mobilité sociale au Québec, dans la mesure où les expériences de mobilité semblent associées à des avantages en termes de revenu. C'est d'ailleurs la préoccupation de nombreuses études identifiant une chute de la mobilité géographique au Canada, aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

## **Table des matières**

Résumé.....	1
Mots-clés.....	1
Sommaire .....	2
Table des matières .....	6
Liste des figures.....	7
Liste des tableaux .....	8
1. Introduction .....	9
2. Données.....	14
3.1 Géographie .....	14
3.2 Variables de revenu.....	16
3.3 Échantillon.....	17
3. Méthodologie .....	19
4. Résultats.....	22
4.1 Statistiques descriptives .....	22
4.2 Mobilité de rang .....	27
4.3. Variation de l'avantage en termes de revenus associé à la mobilité géographique .....	30
4.4. Rôle de la mobilité géographique dans les différences de revenu entre types de région d'origine à travers la distribution du revenu parental .....	35
5. Limites .....	39
6. Conclusion.....	41
Bibliographie .....	44
ANNEXE.....	47

## Liste des figures

Figure 1 : Probabilité d'effectuer une première migration par âge .....	22
Figure 2 : Probabilité d'effectuer une première migration par âge et type de région d'origine .....	23
Figure 3 : Probabilité d'effectuer une première migration par âge et quartile de revenu parental .....	25
Figure 4 : Probabilité d'effectuer une première migration par âge, quartile de revenu familial et type de région d'origine .....	26
Figure 5 : Répartition du nombre de migrations selon le type de région d'origine.....	27
Figure 6 : Mobilité de rang selon l'année de naissance et le type de région d'origine.....	28
Figure 7 : Mobilité de rang selon l'année de naissance, la région d'origine et le statut migratoire .....	30
Figure 8 : Rang prédit du revenu de l'enfant selon le revenu parental, par cohorte de naissances et statut migratoire.....	32
Figure 9 : Rang prédit du revenu de l'enfant selon le revenu parental, par cohorte de naissances, statut migratoire et destination détaillée .....	34
Figure 10 : Écart prédit de revenu conditionnellement au rang centile de revenu parental selon différentes spécifications .....	36
Figure A1 : Rang prédit du revenu de l'enfant selon le revenu parental, par cohorte de naissances, statut migratoire et destination détaillée (comparaison entre migrants vers une région donnée et non-migrants de cette région) .....	47

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Cohortes de la BDMIR et répartition du type de région de résidence à 16 ans...17

## **1. Introduction**

Un jeune qui grandit dans un milieu socioéconomique moins favorisé a lui-même une probabilité plus élevée de rester dans le bas de la distribution des revenus une fois à l'âge adulte (Corak et Heisz 1999). Ce phénomène, qu'on appelle la transmission intergénérationnelle du revenu, est une des manifestations de l'immobilité sociale, ou de la reproduction des inégalités d'une génération à l'autre. Il est important de bien comprendre le phénomène, afin d'être mieux outillé pour pouvoir favoriser l'égalité des chances et ainsi façonner une société où les circonstances dans lesquelles quelqu'un naît ne deviennent pas un déterminant trop important de son bien-être économique futur.

Le Québec a pris plusieurs moyens pour promouvoir l'égalité des chances, entre autres à travers son Plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et ses politiques familiales (Smith 2015). Malgré cela, la situation s'est détériorée au cours de la fin du 20<sup>e</sup> siècle : les jeunes nés au début des années soixante d'une famille dans le quintile inférieur de la distribution des revenus avaient 27 % de chances d'être eux-mêmes dans le quintile inférieur à l'âge adulte, alors que pour ceux nés au milieu des années quatre-vingt, cette probabilité avait augmenté jusqu'à atteindre 33 %. Il devient donc plus difficile de gravir l'échelle des revenus (Connolly, Haeck et Lapierre 2021).

Afin d'enrichir notre compréhension des facteurs associés à la mobilité sociale, plusieurs études se sont concentrées sur le rôle de la socialisation et de l'éducation des enfants dans ce processus. Des études ont par exemple mis en lumière le rôle de l'éducation dans la reproduction des inégalités. Plus précisément, les enfants de familles à plus haut revenu ont une probabilité plus élevée d'obtenir un diplôme universitaire, et ce type de diplôme est associé à un revenu plus élevé (Simard-Duplain et St-Denis 2020). De manière plus générale, plusieurs expériences en éducation, sur le marché du travail et durant le parcours de vie peuvent être associées à un revenu plus élevé. L'amélioration de notre compréhension des dynamiques sous-tendant la mobilité sociale passe donc en partie par l'étude des inégalités dans l'accumulation de telles expériences en fonction du revenu parental.

Cela passe aussi par une attention portée aux différences qui subsistent parmi les individus qui partagent des expériences similaires (c'est-à-dire, par exemple, si des différences de revenu subsistent entre personnes possédant le même niveau d'éducation et le même type d'emploi, mais un revenu parental différent). Par exemple, Connolly et al. (2022a) présentent une matrice de transition pour les jeunes diplômés universitaires et observent une mobilité ascendante nettement plus grande que pour une population d'âge similaire, tous niveaux d'éducation confondus<sup>1</sup>. Ainsi, même si des disparités importantes subsistent en matière d'accès aux études postsecondaires en fonction du revenu des parents et de leur niveau d'éducation (St-Denis et Renée 2022), l'éducation est en mesure de jouer un rôle égalisateur parmi celles et ceux qui obtiennent un diplôme d'études postsecondaire.

Une autre expérience potentiellement associée à la mobilité intergénérationnelle, mais qui a été peu ou pas étudiée jusqu'à présent au Canada ou au Québec dans ce contexte, est celle de la mobilité géographique (Blau et Duncan 1967). En effet, tout comme dans le cas des migrations internationales, la migration interrégionale au sein d'un même pays ou d'une même province est souvent associée à la recherche de meilleures opportunités économiques (Fielding 1992 ; Gordon et al. 2015 ; Molloy et al. 2017 ; Champion et Gordon 2021). Ainsi, nous cherchons à déterminer dans quelle mesure les jeunes qui ont déménagé entre leur enfance ou adolescence et l'âge adulte ont de par le fait même acquis une plus grande mobilité socioéconomique.

Les mesures traditionnelles de transmission intergénérationnelle font généralement abstraction de la mobilité géographique : la géographie est fixée au moment de la fin de l'adolescence (typiquement dans les études canadiennes, de 16 à 19 ans). Or un pan de la littérature américaine nous éclaire sur la question : lorsqu'une famille se déplace vers une ville ou un quartier offrant de meilleures opportunités, les jeunes réussissent mieux sur le

<sup>1</sup> Des analyses basées sur un plus faible échantillon trouvent un niveau de transmission intergénérationnelle du revenu légèrement inférieur parmi les diplômés de baccalauréat que les diplômés du secondaire, et un écart plus grand entre les diplômés d'autres institutions postsecondaires (collèges, cégeps, etc.) et les diplômés du secondaire (Simard-Duplain et St-Denis 2020). Toutefois, cet écart n'est pas statistiquement significatif, ce qui laisse croire que l'éducation en tant que telle ne suffit pas nécessairement à égaliser les chances entre diplômés nés de familles plus ou moins aisées.

marché du travail par la suite (Chetty et Hendren 2018 ; Rothwell et Massey 2015). Une littérature en pleine expansion documente de manière similaire l'impact de la « Grande migration » des Noirs descendants d'esclaves depuis le sud du pays vers les métropoles industrielles des états américains du nord à partir de 1915 (Boustan 2016 ; Alexander et al. 2017), y compris les conséquences d'équilibre général sur ceux qui habitaient déjà au nord (Derenoncourt 2022). Les travaux en histoire économique ont aussi identifié un effet plus grand de la migration interne que de l'éducation sur le revenu parmi une cohorte d'enfants nés entre 1895 et 1910, avec un avantage particulièrement prononcé associé à la migration parmi les enfants nés dans le décile de revenu parental le plus bas (Ward 2022).

La littérature sur la mobilité sociale suggère donc que la mobilité géographique peut faire partie des stratégies de mobilité vers le haut chez les individus ayant grandi dans des familles au bas de la distribution de revenu. Par exemple, l'éducation postsecondaire est associée à un revenu plus élevé, mais la participation aux études postsecondaires chez les jeunes nés en milieu rural peut nécessiter de déménager dans un grand centre urbain au début de l'âge adulte. La mobilité vers les régions urbaines peut aussi être motivée par la recherche d'un emploi mieux rémunéré (les emplois dans les régions métropolitaines sont souvent mieux rémunérés, notamment à cause de la composition sectorielle des économies régionales), surtout dans le cas de jeunes travailleurs ayant grandi dans des régions où le marché du travail est peu dynamique ou diversifié. D'un point de vue plus détaillé, un changement de quartier (notamment quitter un quartier plus défavorisé) au sein d'une même ville peut permettre de se soustraire aux effets de la ségrégation résidentielle, notamment lors de mobilité vers un quartier mieux desservi par les réseaux de transports (et offrant donc possiblement un meilleur accès aux emplois). De telles dynamiques de mobilité sont par exemple observables dans les familles immigrantes.

Notre objectif dans ce rapport est d'explorer le rôle de la mobilité géographique dans les dynamiques de mobilité sociale. Nous cherchons plus précisément à documenter les dynamiques de migration à l'intérieur du Québec chez les jeunes de 16 à 30 ans, puis nous présentons des statistiques sur la mobilité intergénérationnelle du revenu selon le statut migratoire et la région d'origine. Finalement, nos analyses visent à déterminer dans quelle mesure la mobilité géographique peut expliquer la transmission intergénérationnelle du

revenu et les écarts salariaux entre régions rurales et urbaines à travers la distribution de revenu parentale.

Pour ce faire, nous exploitons les données de la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu (BDMIR) de Statistique Canada. Ces données, accessibles au Centre interuniversitaire québécois des statistiques sociales (CIQSS), proviennent des fichiers administratifs de données fiscales que l'Agence du revenu du Canada partage avec Statistique Canada. Ces fichiers contiennent les informations issues des déclarations de revenus que les Canadiens remplissent chaque année. Dans la BDMIR, les familles des individus nés entre 1963 et 1985 sont identifiées et les données fiscales des parents et des enfants sont disponibles entre 1978 et 2016. Ainsi, il est possible d'étudier la transmission intergénérationnelle du revenu pour plus de six millions de Canadiens et Canadiennes. Il est également possible de suivre ces gens à travers le temps, car l'information sur le lieu de résidence est disponible annuellement à travers les fichiers fiscaux. Ceci nous permet d'identifier dans quel type de région un jeune a grandi (région rurale, grande ville, petite ville) et de voir si cette personne a changé de type de région dans les années subséquentes.

De manière plus générale, les données sur lesquelles reposent les analyses incluent des cohortes ayant effectué un passage à l'âge adulte lors d'une forte période de transformation urbaine au Québec (croissance des périphéries urbaines alimentée par le déclin de la population en milieu rural et par l'exode des quartiers centraux des grandes villes). Ces analyses permettront de mieux comprendre le rôle de cette tendance dans la mobilité sociale, et de mettre en lumière des pistes d'action possible en termes de développement régional pour favoriser la mobilité sociale.

Notre principale contribution réside donc dans l'attention que nous portons à un aspect méthodologique important de la recherche (canadienne ou autre) sur la mobilité sociale, soit la migration interrégionale et son association avec la mobilité de revenu, un aspect typiquement ignoré dans la littérature récente. Nous notons toutefois que notre étude comporte certaines limites. En effet, nous commençons par brosser un portrait descriptif plutôt que causal du lien entre mobilité géographique et mobilité socioéconomique ; ce portrait nous renseigne ainsi sur l'état de la situation, mais ne nous informe pas du lien de

cause à effet entre migration et revenu. Ceci est d'autant plus pertinent qu'il y a probablement une sélection qui s'effectue par rapport à la décision de migrer. De plus, il existe des différences importantes dans le coût de la vie entre différentes régions, ce qui peut possiblement apporter un biais dans les mesures basées sur le rang (centile) dans la mesure où les plus hauts revenus de personnes résidant dans des régions métropolitaines peuvent ne pas se traduire en un meilleur niveau de vie à cause du coût de la vie. Ces limites pourraient être prises en compte dans des études futures sur l'analyse du rôle de la mobilité géographique.

Plusieurs éléments ressortent de nos analyses. Dans un premier temps, nous explorons les différences dans les probabilités d'une première migration, selon le lieu d'origine et le revenu familial. Nos résultats indiquent que les jeunes qui à 16 ans résidaient dans une région rurale ou une agglomération de recensement ont des probabilités plus importantes de migrer que les jeunes provenant d'une région métropolitaine de recensement. Ces probabilités sont également plus élevées chez les jeunes dont le revenu familial est plus élevé, peu importe le lieu d'origine. De plus, nos analyses de la mobilité intergénérationnelle de revenu démontrent une baisse graduelle de la mobilité chez les cohortes nées entre 1967 et 1985. Lorsque désagrégés selon le lieu d'origine et le statut migratoire, ces résultats indiquent que cette perte de mobilité concerne davantage les jeunes provenant d'une agglomération de recensement ou d'une région rurale, et plus particulièrement les jeunes qui y demeurent sans jamais migrer. Nous observons en particulier un approfondissement du désavantage en termes de revenu des jeunes au bas de la distribution de revenu parental dans ces régions relativement aux jeunes au sommet de la distribution de revenu parental et aux jeunes provenant d'une région métropolitaine de recensement. Ceci soulève un certain nombre de questionnements et de pistes pour les décideurs publics, entre autres par rapport aux obstacles auxquels seraient confrontés les jeunes de milieux ruraux de familles à faible revenu.

Le rapport est structuré de la façon suivante. Les sections 2 et 3 présentent les données utilisées ainsi que la méthodologie. La section 4 dévoile les résultats et une cinquième section énonce certaines limites de l'analyse. Enfin, la section 6 tient lieu de conclusion à ce rapport.

## 2. Données

Ce rapport exploite la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu (Statistique Canada 2019). Ces données proviennent des déclarations de revenu soumises annuellement à l'Agence du revenu du Canada et sont fournies par Statistique Canada à la communauté de recherche canadienne spécifiquement dans le but de pouvoir étudier la transmission intergénérationnelle du revenu. En effet, les données sont agencées de manière à fournir les informations provenant des fichiers fiscaux annuels des Canadiens nés de 1963 à 1985 ainsi que celles portant sur leurs parents. Cet agencement permet donc d'observer le revenu de ces cohortes de Canadiens à divers âges, ainsi que leur revenu familial lors de l'adolescence, et ensuite de mesurer la force du lien entre les revenus des deux générations. Ces données sont d'ailleurs à la source de nombreuses études portant sur la mobilité socioéconomique au Canada, depuis les travaux précurseurs de Corak et Heisz (1999), en passant par les approfondissements d'Oreopoulos (2003), Oreopoulos et al. (2008), jusqu'aux travaux plus récents de Chen et al. (2017), Connolly et al. (2019) et Corak (2020), entre autres.

### 3.1 Géographie

Dans ce rapport, nous nous concentrons sur le Québec et nous commençons donc par sélectionner les individus qui résident au Québec à l'âge de 16 ans, soit au début de la période pendant laquelle le lien entre parent(s) et enfant est établi dans les données. En effet, le lien entre parents et enfant provient des fichiers fiscaux correspondant aux âges de 16 à 19 ans<sup>2</sup>. Nous observons ensuite la division de recensement à l'âge de 16 ans, ce qui constitue le « point de départ » de notre analyse. Notons tout d'abord que les frontières géographiques des divisions de recensement sont révisées aux cinq ans, en lien avec les années rattachées

---

<sup>2</sup> La procédure menant au lien entre parents et enfant dans les données fiscales est détaillée dans la documentation de la BDMIR (Statistique Canada 2017) ainsi que dans divers articles utilisant les données, donc Corak et Heisz (1999). À noter que nous ne gardons également que les individus qui sont au Québec au moment du lien parents-enfant. Ainsi, un jeune qui réside au Québec à 16 ans, mais dont la famille déménage hors Québec à 17 ans serait exclu de l'échantillon si le lien parents-enfant est établi à 17 ans. Ceci simplifie les manipulations et n'affecte qu'un nombre minime d'individus.

au Recensement canadien de la population. Ceci amène de légers changements d'une version à l'autre de la Classification géographique type (CGT)<sup>3</sup>. Pour faciliter le suivi du lieu de résidence des individus à travers les années, nous commençons par harmoniser les divisions de recensement d'une CGT à l'autre en suivant la méthodologie de Connolly et Haeck (2019). Ceci permet d'éviter d'identifier comme migrants des individus qui ne déménagent pas, mais dont le lieu de résidence se voit assigner une nouvelle division de recensement.

Nous classifions ensuite les divisions de recensement harmonisées à 16 ans selon le type de région, soit une région métropolitaine de recensement (RMR), une agglomération de recensement (AR) ou une région rurale. Selon la définition actuelle, une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants, alors qu'une AR en contient plus au moins 10 000<sup>4</sup>. Le reste du territoire est dit rural. Ainsi, on comptait au Québec selon la CGT de 2021 sept RMR et 25 AR (Statistique Canada 2022b). Les RMR sont Montréal, Québec, Ottawa-Gatineau (partie du Québec), Sherbrooke, Saguenay, Trois-Rivières et Drummondville. Des exemples d'AR sont des villes telles que Granby, Victoriaville, Sorel-Tracy ou Shawinigan. À noter qu'avec le temps et la population qui augmente, des régions rurales peuvent devenir des AR et des AR peuvent devenir ou se joindre à une RMR. Ce n'est, par exemple, qu'avec la CGT de 2021 que Drummondville est passée d'AR à RMR. Dans notre analyse, le type de région est attribué selon la classification en cours pour l'année en question. Il est donc possible qu'une personne ne déménage pas, mais que son lieu de résidence, initialement classé comme une agglomération de recensement, devienne avec le temps une RMR<sup>5</sup>. Notons que nous nous limitons à une classification entre RMR, AR et région rurale pour pouvoir brosser un portrait global de la situation et afin de faciliter les processus de divulgation des résultats, lesquels sont mis en place pour préserver la confidentialité des répondants. Bien entendu, ces régions ne sont pas homogènes et en particulier les distances pour aller d'un point d'une région rurale à la ville voisine peuvent différer, ce qui pourrait rendre les comparaisons plus difficiles, en particulier à travers le temps, alors que les habitudes de navettage changent.

---

<sup>3</sup> Voir Statistique Canada (2022a) pour plus de détails sur les CGT.

<sup>4</sup> Statistique Canada (2022b) contient plus d'informations sur la définition des types de régions.

<sup>5</sup> Ces changements ne seront toutefois pas comptabilisés comme des migrations.

Nous définissons ensuite une migration comme étant un changement de lieu de résidence impliquant un changement de division de recensement (harmonisée), sauf si ce changement de division de recensement se fait à l'intérieur d'une même région métropolitaine de recensement. Ainsi, on évite de classer comme ayant migré une personne qui ne fait que déménager à l'intérieur d'une même municipalité. Lors de notre analyse principale, nous dirons donc que quelqu'un a migré si cette personne a changé de division de recensement, ou de région métropolitaine de recensement, entre l'âge de 16 ans et l'âge de 30 ans.

Notons que nous gardons dans notre échantillon les gens qui sont au Québec à 16 ans et qui déménagent hors province, mais que nous n'incluons pas ceux qui migrent vers le Québec passé 16 ans. De plus, il arrive dans certains cas que la géographie ne soit pas disponible pour une année donnée. Si moins de trois années sont consécutivement manquantes, nous assignons à la valeur manquante la géographie de la première année qui précède et dont la géographie est connue. Si trois années ou plus sont consécutivement manquantes, le lieu est considéré comme inconnu.

### **3.2 Variables de revenu**

Pour étudier la transmission intergénérationnelle du revenu, il est important de spécifier comment le revenu est calculé. Pour ce qui est du revenu parental, nous prenons la somme du revenu moyen du père et de la mère lorsque le jeune est âgé de 15 à 19 ans, où le revenu est le revenu total de toutes les sources (revenus d'emploi, d'investissements, de prestations et transferts, par exemple), avant impôts (brut) et ramené en dollars de 2017 en utilisant l'indice des prix à la consommation (Statistique Canada, s. d.). Le revenu de la deuxième génération est calculé à partir du revenu total également, en faisant la moyenne du revenu individuel entre les âges de 30 à 36 ans. Ce traitement est cohérent avec la littérature, et plus particulièrement avec l'approche de Connolly et al. (2022b). Une fois les moyennes de revenu calculées, les rangs centiles pour le revenu parental et pour le revenu de 30 à 36 ans sont assignés. Le calcul pour les rangs centiles se fait à l'intérieur d'une année de naissance, mais peu importe la région de résidence, donc pour l'ensemble du Québec.

À noter que vu que les rangs sont calculés à l'échelle du Québec, les différences de coût de la vie entre régions ne sont pas prises en compte. Dit d'une autre façon, deux personnes avec un même niveau de revenu auront le même rang, qu'elles habitent dans une région où le coût de la vie est élevé ou dans une où le coût est plus faible. Ce traitement est toutefois cohérent avec ce qui est généralement présenté dans la littérature. Notons aussi que c'est à partir du revenu total brut que les rangs centiles sont calculés mais que l'utilisation du revenu net (après impôts) ne changerait pas beaucoup les rangs car la taxation, malgré son caractère progressif et son effet sur le niveau de revenu net, ne vient généralement pas changer l'ordre relatif d'une personne par rapport à une autre, donc son rang dans la distribution des revenus.

### 3.3 Échantillon

Pour notre échantillon, nous retenons les personnes nées entre 1967 et 1985<sup>6</sup>, pour des questions de disponibilité des données requises pour notre analyse. Ceci nous amène à 1 365 910<sup>7</sup> observations au total, réparties entre 323 200 à 362 000 individus par cohorte. Le Tableau 1 présente le nombre d'observations par cohortes de naissance, ainsi que la répartition du type de région de résidence à 16 ans.

**Tableau 1 : Cohortes de la BDMIR et répartition du type de région de résidence à 16 ans**

Cohorte de naissances	Nombre d'observations (pondérées)	Type de région de résidence à 16 ans		
		RMR	AR	Rurale
1967-1970	339 260	58,2 %	10,0 %	31,8 %
1972-1975	323 200	60,5 %	12,0 %	27,5 %
1977-1980	362 000	59,1 %	12,3 %	28,6 %
1982-1985	341 450	60,2 %	11,1 %	28,7 %

Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : Les observations pondérées sont basées sur les poids échantillonnaires de la BDMIR.

<sup>6</sup> Les années de naissance 1971, 1976 et 1981 ne sont pas dans la population cible de la BDMIR.

<sup>7</sup> Ce nombre d'observations est le nombre pondéré.

Nous remarquons qu'à travers ces années, la proportion de jeunes résidant en région rurale a légèrement baissé, pour passer de 31,8 % à 28,7 %. Les gains se sont faits tant du côté des RMR que des AR, la population dans une RMR passant de 58,2 % à 60,2 % et celle dans une AR de 10 % à 11,1 % sur la période étudiée. Ceci est cohérent avec une période d'accroissement de la population et de transformation urbaine.

À noter que Statistique Canada fournit des poids échantillonnaires avec les données de la BDMIR et que ces poids sont utilisés dans tous nos calculs.

### 3. Méthodologie

Nous présentons dans cette section la méthodologie utilisée dans ce rapport. La transmission intergénérationnelle du revenu peut se mesurer de plusieurs façons. Le modèle de base permettant de mesurer la transmission intergénérationnelle du revenu est le suivant :

$$y_{i,t} = \alpha + \beta y_{i,t-1} + \varepsilon_i, \quad (1)$$

où  $y_{i,t}$  est une mesure du revenu total de l'enfant  $i$  (génération  $t$ ),  $y_{i,t-1}$  en est une pour le revenu total de ses parents (génération  $t - 1$ ) et  $\varepsilon_i$  est un terme aléatoire. Ce modèle, estimé par moindres carrés ordinaires, donne une mesure de transmission du revenu de  $\beta$ , qui se trouve à être l'élasticité intergénérationnelle du revenu lorsque  $y$  est mesuré en logarithme, ou encore la corrélation rang-rang lorsque  $y$  est le rang centile de l'individu dans sa génération.

À noter que  $\beta$  n'a pas d'interprétation causale ici : dans un modèle tel que l'équation (1), de nombreux facteurs sont omis et font en sorte que le terme d'erreur n'a pas une espérance conditionnelle nulle. Il ne faut donc pas interpréter  $\beta$  comme un lien de cause à effet, mais plutôt comme une corrélation, qui nous est utile à des fins de description. La mesure  $\beta$  donne la force de la relation entre les deux générations : plus elle est élevée, plus le revenu de la génération des parents explique celui des enfants, et donc moins grande est la mobilité intergénérationnelle.

Une autre façon de mesurer la transmission intergénérationnelle, mais que nous n'utiliserons pas dans ce rapport, est à travers une matrice de transition. Une telle matrice consiste en une série de probabilités conditionnelles, par exemple par quintile : quelle est la probabilité, pour un jeune ayant grandi dans une famille dans un quintile de revenu donné, de se retrouver dans tel quintile à l'âge adulte.

Dans notre analyse, nous allons estimer des mesures de mobilité de rang, soit le modèle (1) lorsque les variables de revenu sont exprimées en rang centile. Nous cherchons à décrire la relation entre migration et mobilité intergénérationnelle. Nous présentons donc la

mobilité de rang par type de région d'origine (milieu rural, RMR, AR) et par cohorte. Ces estimés sont obtenues par le biais d'un modèle de régression rang-rang à interaction triple où le rang du revenu parental, la géographie d'origine et la cohorte de naissances sont inclus. Nous présentons ensuite la mobilité de rang pour chacun des sous-groupes selon le statut migratoire, en estimant un modèle de régression à interaction quadruple où la variable de statut migratoire est ajoutée aux interactions entre l'ensemble des autres variables indépendantes et termes d'interaction du modèle précédent.

Encore une fois, soulignons ici que notre estimation de  $\beta$  ne peut être considérée comme causale, tout comme nous ne pouvons dire que la différence entre la mobilité selon les statuts migratoires est *due* à la migration. En effet, migrer est une décision qui est prise sur la base de divers facteurs, certains étant fort probablement corrélés avec le revenu parental et le revenu de l'individu. Il est donc difficile, sans prendre une approche permettant d'identifier la causalité, d'affirmer que nous pouvons observer l'effet de la migration. En revanche, il demeure intéressant de documenter la transmission intergénérationnelle du revenu selon le statut migratoire, car cela permet une meilleure compréhension de la réalité québécoise.

Nous allons enfin estimer l'apport de la mobilité géographique sur la mobilité sociale en nous concentrant sur l'écart de revenu entre différentes régions d'origine conditionnellement au rang de revenu parental. Les écarts non ajustés et écarts nets des différences de probabilité de migration et de différences d'avantage ou désavantage associé à la migration entre régions, cohorte et rang de revenu parental seront rapportés. Ces écarts sont estimés en comparant l'écart prédit entre le revenu des enfants résidant dans une RMR à 16 ans et ceux résidant dans les deux autres géographies d'origine (AR ou milieu rural). L'écart prédit non ajusté est dérivé des coefficients du modèle à interaction triple décrit ci-dessus. La taille de cet écart est comparée à la taille de l'écart de revenu prédit sur la base du modèle à interaction quadruple, qui garde à un niveau constant la probabilité de migrer et les avantages associés à la migration entre les groupes et les périodes, et à travers la distribution de revenu parental. La différence entre les deux écarts capture la contribution de la migration à l'atténuation ou l'exacerbation de l'écart de revenu entre enfants résidant dans différentes géographies à 16 ans, à travers la distribution de revenu parental. Nous

estimons également un modèle omettant l'interaction entre le rang de revenu parental et le statut migratoire afin de déterminer dans quelle mesure la variation de la taille de l'avantage associé à la migration en fonction du revenu parental contribue à faire varier l'écart de revenu à différents points de la distribution de revenu parental. En effet, lorsque le rang de revenu parental n'est pas en interaction avec le statut migratoire, le modèle ne permet pas à l'effet de la migration de varier selon le rang de revenu parental. La comparaison avec les autres modèles nous permet donc de déterminer dans quelle mesure le « rendement » de la migration varie selon le revenu parental.

En somme, nos analyses sont basées sur les modèles suivants :

1. Modèle à interaction triple entre revenu parental, cohorte de naissances et géographie d'origine ;
2. Modèle à interaction triple où toutes les configurations d'interactions doubles et triples sont estimées sauf les configurations incluant le revenu parental et le statut migratoire ;
3. Modèle à interaction quadruple entre revenu parental, cohorte de naissances, géographie d'origine et statut migratoire.

Nos analyses se veulent une première description de la situation au Québec, laquelle nous permettra de dégager de grandes tendances et de tester la capacité des données à raffiner l'analyse lors d'un projet futur. Le travail de données derrière le présent projet est considérable et se veut un investissement envers de futures analyses, en plus de pouvoir éclairer la situation actuelle et les politiques permettant de favoriser l'égalité des chances.

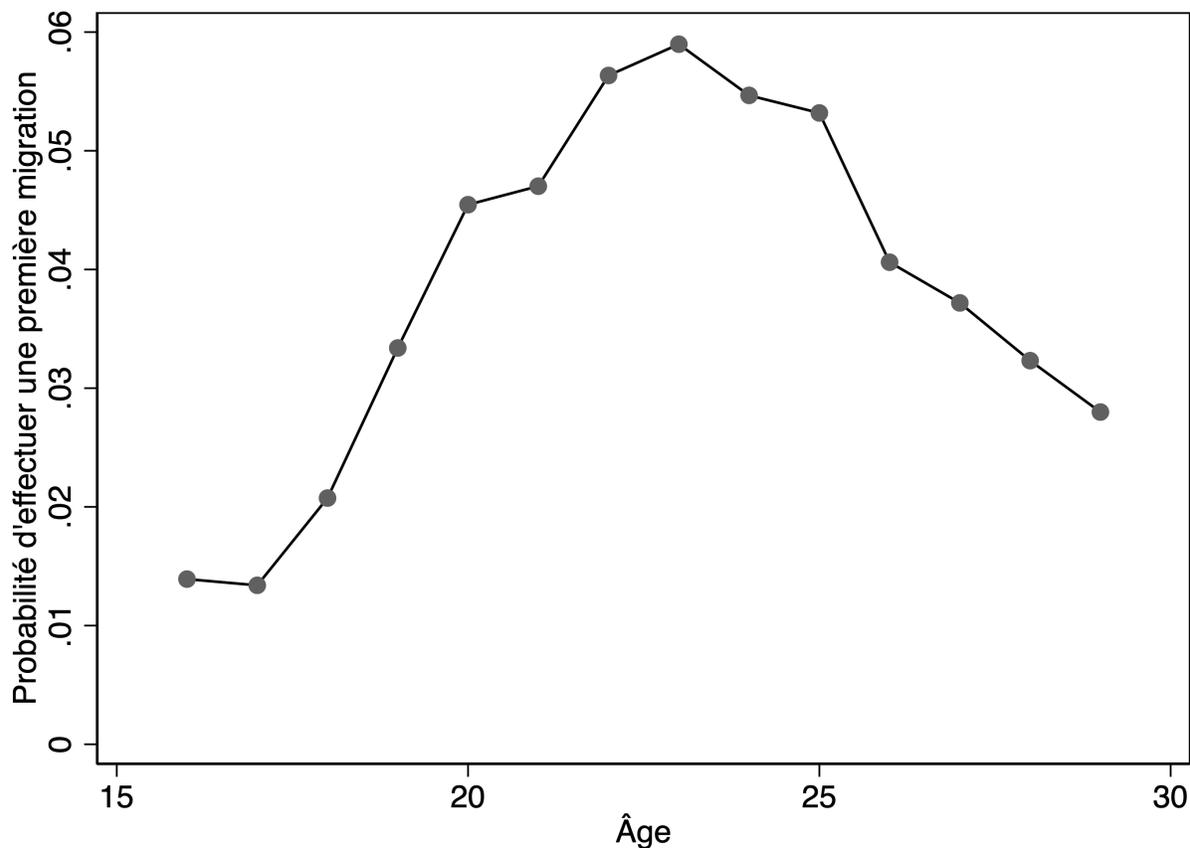
## 4. Résultats

Nous présentons, dans cette section, les principaux résultats de notre étude. En premier lieu, une série de statistiques permettant de mieux comprendre les tendances de la migration interne au Québec seront présentées. Nous examinerons ensuite nos modèles de régression estimant la mobilité de rang selon la cohorte de naissances, le statut migratoire et l'origine géographique.

### 4.1 Statistiques descriptives

Le point de départ de notre analyse est l'âge de 16 ans. Nous définissons ainsi la migration comme étant un déplacement depuis le lieu de résidence à 16 ans.

**Figure 1 : Probabilité d'effectuer une première migration par âge**

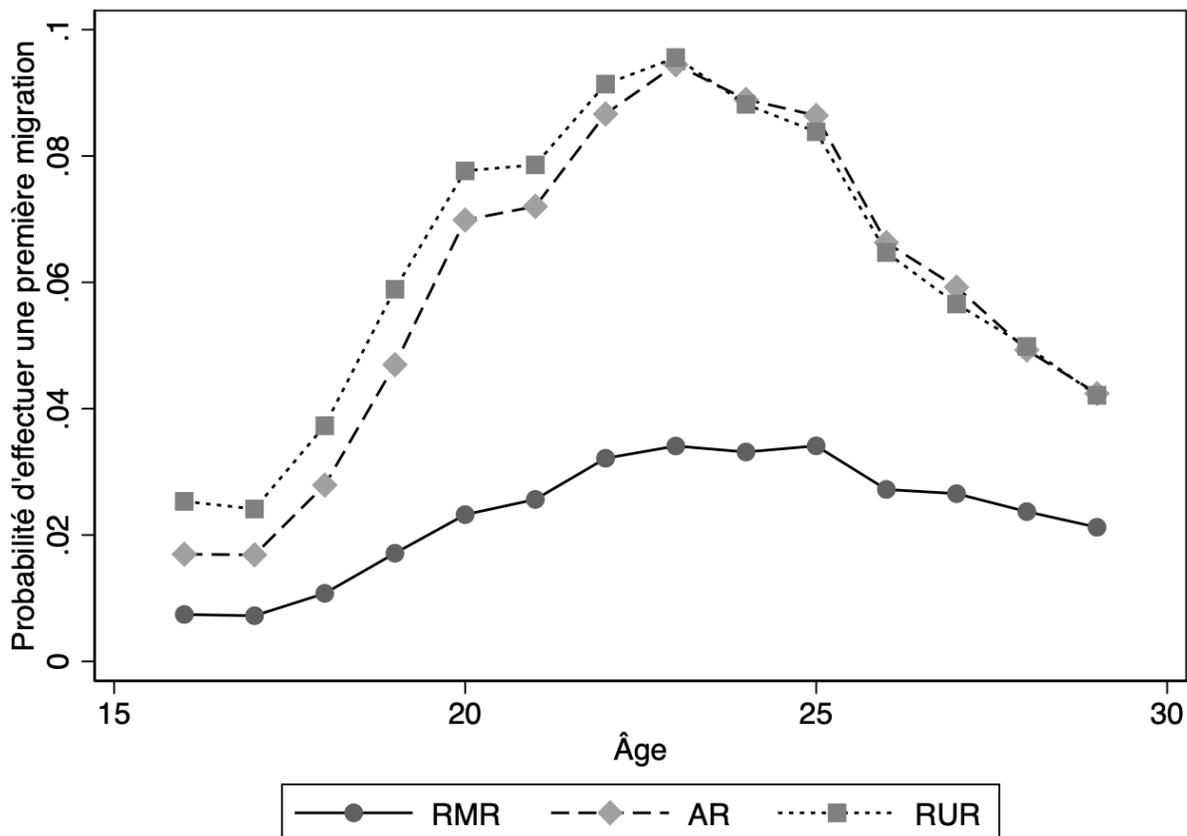


Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : La valeur sur l'axe des Y correspond à la probabilité d'effectuer une première migration, exprimée en proportion.

La Figure 1 présente la probabilité d'effectuer une première migration par âge. Pour chaque âge, cette probabilité est calculée parmi les jeunes n'ayant pas encore effectué une migration ; ceux qui migrent à un âge donné sont donc enlevés du dénominateur du calcul de la probabilité pour l'âge suivant. Il s'agit donc d'une probabilité conditionnelle à ne pas encore avoir migré. Cette probabilité de migrer part à un peu plus de 1 % pour atteindre un pic à 5,9 % à l'âge de 23 ans, et redescendre jusqu'à 2,8 % à 29 ans. Deux événements qui peuvent être à l'origine d'une migration sont le début des études, plus particulièrement les études universitaires, ainsi que l'obtention d'un nouvel emploi. Ce qui est observé ici est cohérent avec ces deux étapes de vie : les probabilités sont élevées au début de la vingtaine, âges auxquels ces transitions sont plus fréquentes pour un grand nombre de jeunes adultes.

**Figure 2 : Probabilité d'effectuer une première migration par âge et type de région d'origine**



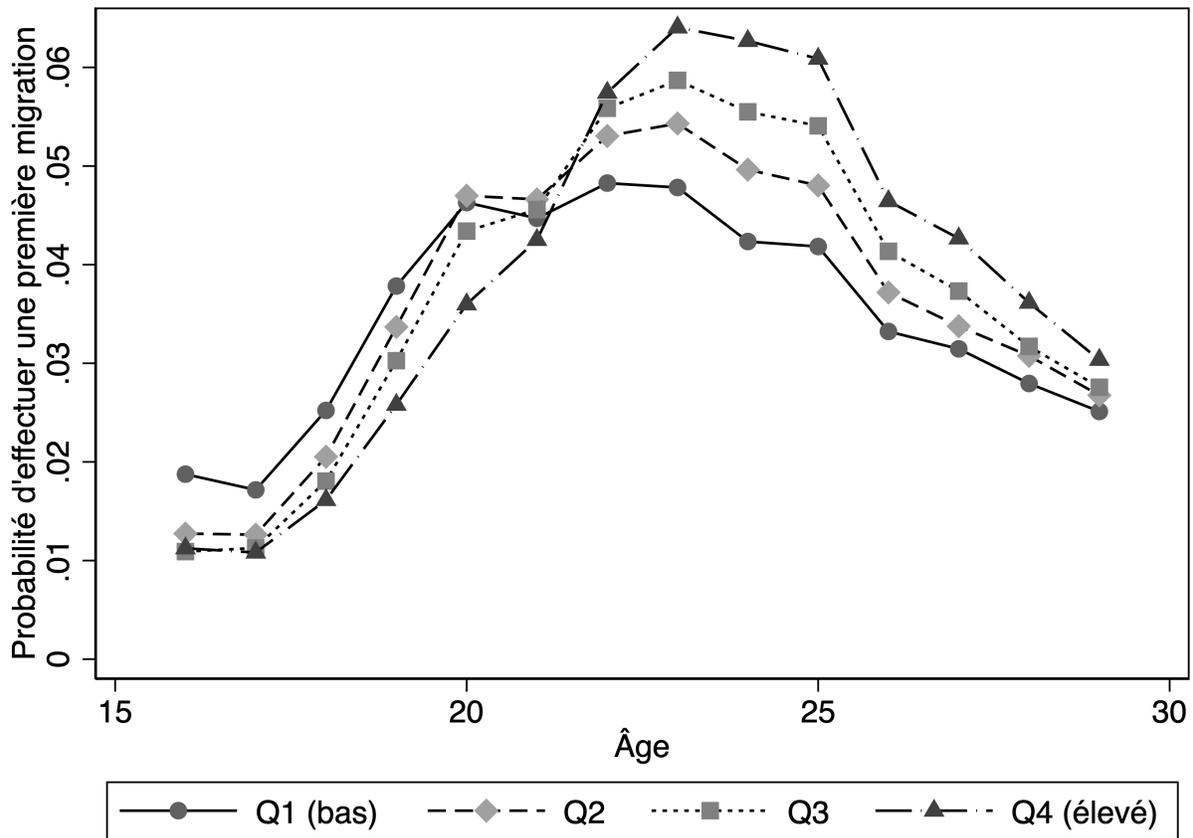
Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : La valeur sur l'axe des Y correspond à la probabilité d'effectuer une première migration, exprimée en proportion, selon le type de la région d'origine à 16 ans.

Il est également pertinent de présenter la probabilité d'effectuer une première migration selon l'âge, mais aussi selon le type de région d'origine. En effet, on peut penser que les jeunes qui grandissent dans une grande ville auront plus de chances d'être proches d'une institution universitaire ou d'opportunités d'emploi; ils auraient ainsi moins d'incitatifs à se déplacer. C'est effectivement ce qui est observé à la Figure 2, qui désagrège la Figure 1 selon le type de région de résidence à 16 ans. Nous remarquons des probabilités d'effectuer une première migration nettement moins élevées pour les jeunes qui se trouvaient déjà dans une RMR à 16 ans : la forme de la courbe est assez similaire à la précédente, avec un plateau entre 22 et 25 ans et un pic à 23 ans, mais avec un niveau maximal de 3,4 %, comparativement à 9,5 % et 9,6 % pour les jeunes provenant d'une AR et d'une région rurale (indiquée par l'abréviation RUR), respectivement. Ceci traduit des probabilités de migrer trois fois moins élevées chez les jeunes étant déjà en milieu urbain à 16 ans.

Notre étude s'intéresse à la transmission intergénérationnelle du revenu. Or, un facteur qui pourrait être corrélé avec la migration est le revenu familial, entre autres à travers son influence sur le niveau d'éducation. La Figure 3 reprend donc les deux figures précédentes, mais en découpant l'échantillon selon le revenu familial des parents. Plus spécifiquement, les individus sont séparés en quatre groupes selon le quartile du revenu de leurs parents. Pour la Figure 3, les points identifiés par des ronds et un trait plein correspondent aux jeunes dont les parents avaient des revenus les plaçant dans le quartile le plus bas, alors que les triangles avec la ligne brisée représentent les jeunes du quartile avec les revenus familiaux les plus élevés. Il s'en dégage des profils intéressants : les probabilités d'une première migration sont plus élevées chez les jeunes du quartile le plus bas par rapport à ceux du quartile le plus élevé jusque vers l'âge de 21 ans. Après 21 ans, c'est l'inverse qui est observé. Au pic de 23 ans, par exemple, ce sont 6,4 % des jeunes des milieux les plus aisés qui effectuent une première migration, comparativement à 4,9 % des jeunes des milieux les moins aisés. Il semble donc que les migrations se font plus tôt pour ceux dont les parents ont des revenus moins élevés, ce qui est cohérent avec le fait que ceux-ci ont en moyenne une scolarité moins longue. L'entrée sur le marché du travail, et les migrations qui y sont associées se font donc un peu plus tôt.

**Figure 3 : Probabilité d'effectuer une première migration par âge et quartile de revenu parental**

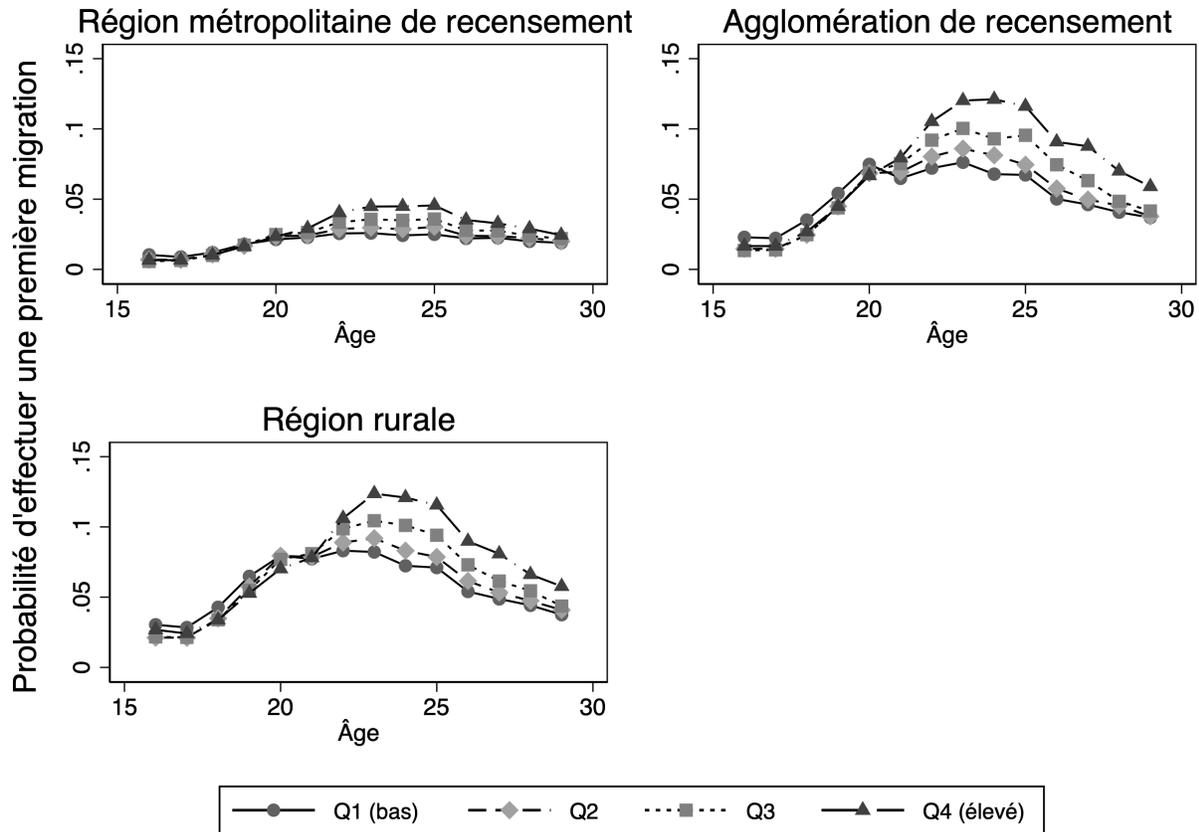


Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : La valeur sur l'axe des Y correspond à la probabilité d'effectuer une première migration, exprimée en proportion, selon le quartile de revenu familial entre 15 et 19 ans.

La dernière figure du genre est la Figure 4, qui vient recouper l'information des figures précédentes. Spécifiquement, nous reprenons la Figure 3, mais en découpant l'échantillon en trois selon le type de la région d'origine et en présentant une sous-figure par type. Les constats tirés des figures précédentes tiennent encore. Par exemple, nous voyons que les probabilités d'effectuer une première migration sont plus faibles pour les jeunes résidant dans une région métropolitaine de recensement que ceux en région rurale ou dans une AR. Nous retrouvons également le fait que les probabilités de migrer sont plus élevées après 21 ans pour les jeunes issus de milieux à revenus élevés, et ce, pour les trois types de régions d'origine.

**Figure 4 : Probabilité d'effectuer une première migration par âge, quartile de revenu familial et type de région d'origine**



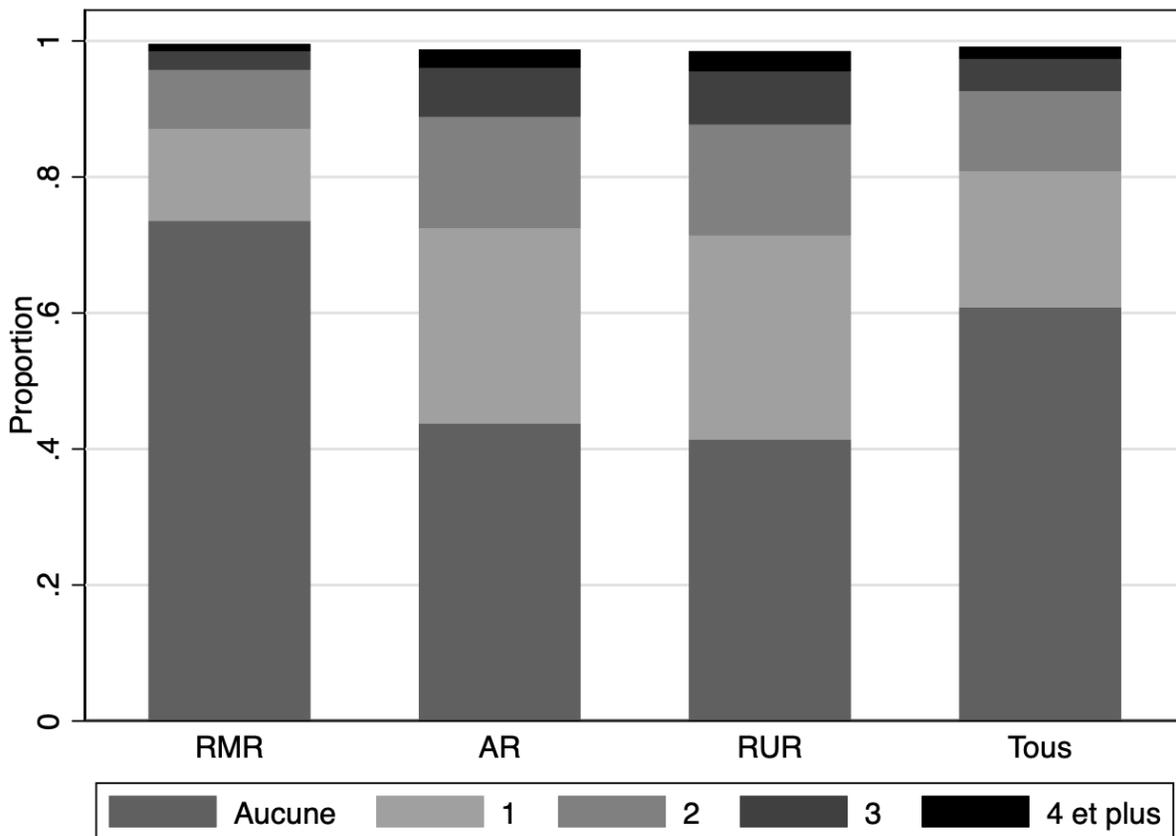
Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : La valeur sur l'axe des Y correspond à la probabilité d'effectuer une première migration, exprimée en proportion, selon le quartile de revenu familial entre 15 et 19 ans et le type de la région d'origine à 16 ans.

Les dernières statistiques descriptives que nous présentons se retrouvent à la Figure 5. Nous y présentons la répartition du nombre de migrations entre les âges de 16 et 29 ans, selon le type de région d'origine. Ainsi chaque barre verticale correspond à un type de région et a une hauteur d'une unité, soit la somme des probabilités. La barre la plus à droite représente les trois types de régions réunis. Cette figure est complémentaire aux statistiques présentées jusqu'ici, car elle fournit des informations sur l'intensité de la migration et non simplement sur le fait d'avoir effectué ou non une migration. Nous voyons que ce sont les jeunes résidant dans une RMR à 16 ans qui font le moins de migrations : 74 % d'entre eux ne font aucune migration durant cette tranche d'âge, comparativement à 44 % pour ceux qui

viennent d'une AR ou 42 % pour ceux des régions rurales. Les migrations nombreuses sont toutefois relativement rares : parmi l'ensemble de notre échantillon, plus de 80 % ont effectué au plus une migration. Les migrations fréquentes sont plus courantes chez les jeunes issus d'un milieu rural : 4,3 % d'entre eux se sont déplacés quatre fois ou plus, alors que ce chiffre ne représente que 1,4 % pour ceux ayant grandi dans une région métropolitaine de recensement.

**Figure 5 : Répartition du nombre de migrations selon le type de région d'origine**



Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

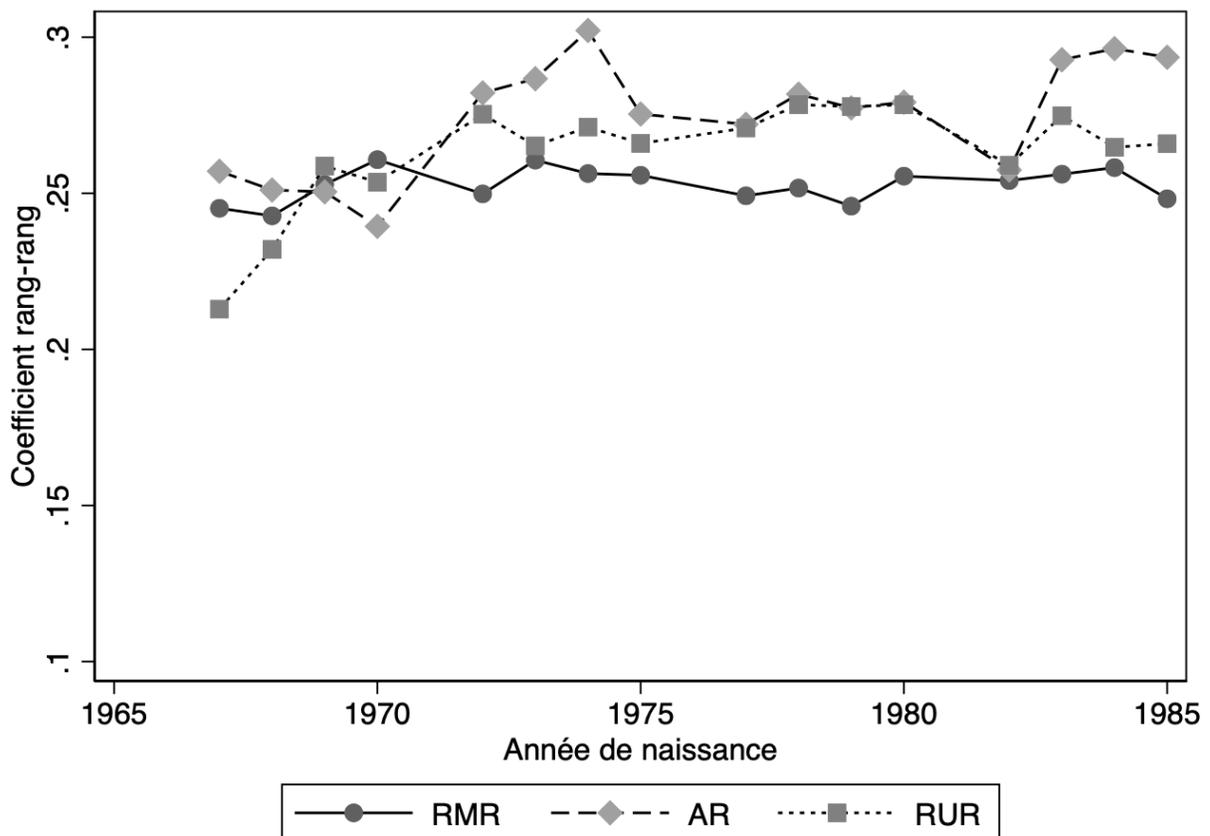
Note : La valeur sur l'axe des Y correspond à la proportion du nombre total de migrations entre 16 et 29 ans, selon la région d'origine. La colonne Tous regroupe l'ensemble des régions d'origine.

## 4.2 Mobilité de rang

Nous passons maintenant à la présentation de nos estimés de la mobilité de rang, soit le coefficient  $\beta$  de l'équation (1). Ce coefficient représente la force du lien entre le revenu

parental et le revenu d'un individu au début de la trentaine. Ainsi, un estimé d'une valeur plus élevée indique une mobilité intergénérationnelle moins grande, étant donné que la transmission d'une génération à l'autre est plus grande. Nous estimons la mobilité de rang séparément pour chaque région d'origine, année de naissance, puis statut migratoire, et rapportons les résultats à la Figure 6.

**Figure 6 : Mobilité de rang selon l'année de naissance et le type de région d'origine**



Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : La valeur sur l'axe des Y correspond au coefficient rang-rang, selon le type de région d'origine.

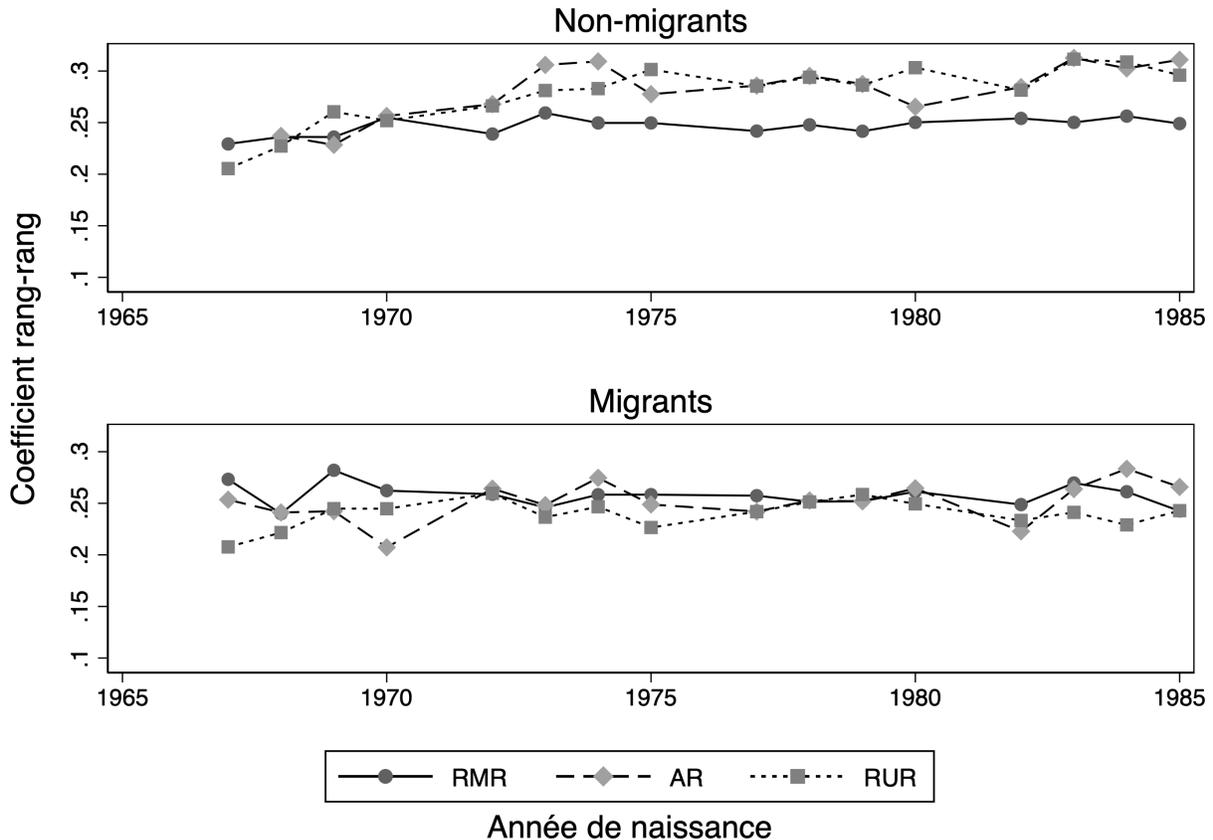
La Figure 6 présente donc trois séries : une pour les jeunes de notre échantillon résidant à 16 ans dans une région métropolitaine de recensement (les cercles avec trait plein) ; une pour ceux résidant dans une agglomération de recensement (les losanges avec trait hachuré) ; et une pour ceux provenant d'une région rurale (carrés avec trait pointillé). Sur cette figure, nous retrouvons les années de naissance sur l'axe des X et le coefficient rang-

rang estimé sur l'axe des Y. Nous voyons que la mobilité de rang pour les jeunes ayant grandi dans des régions métropolitaines de recensement est relativement stable à travers les années de naissance, passant de 0,245 pour ceux nés en 1967 à 0,248 pour ceux nés en 1985. Cependant, pour les jeunes issus des agglomérations de recensement, le coefficient augmente de 0,257 à 0,294, tandis que pour ceux originaires des milieux ruraux, on observe une hausse de 0,213 à 0,266, soit des hausses de 14,4 % et 24,9 %, respectivement. Ainsi, la détérioration de la mobilité socioéconomique sur cette période n'est pas une histoire qui s'applique aux jeunes des grands milieux urbains, mais surtout aux jeunes des milieux ruraux, chez qui la hausse de la corrélation rang-rang a été la plus élevée, et chez ceux des petites agglomérations, chez qui l'immobilité est la plus élevée pour la cohorte de naissances la plus récente.

Nous nous penchons ensuite sur la migration et la transmission intergénérationnelle du revenu. Nous présentons donc, à la Figure 7, deux graphiques similaires à celui de la Figure 6, mais en séparant les individus ayant migré au moins une fois entre 16 et 30 ans (identifiés comme « migrants ») et ceux n'ayant pas migré (identifiée comme « non migrants »). Le premier constat est que les migrants ont des coefficients rang-rang généralement plus petits que les non-migrants, donc une mobilité socioéconomique plus élevée. Le fait de migrer est donc associé à une moins grande importance du revenu parental dans la détermination du rang du revenu au début de la trentaine. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes qui ont grandi hors des grands centres urbains. En effet, les coefficients rang-rang pour les jeunes qui résidaient dans une RMR à 16 ans sont assez similaires chez les migrants et les non-migrants, et ne changent également pas beaucoup à travers les années de naissance que nous avons dans notre échantillon. En revanche, pour les jeunes des petites agglomérations et des régions rurales, nous observons que les coefficients rang-rang sont nettement plus élevés pour les non-migrants et que la hausse des coefficients à travers les années de naissance observée à la Figure 6 provient principalement des non-migrants. En effet, les estimés passent de 0,213 à 0,311 pour les jeunes des milieux ruraux qui n'en sortent pas, et de 0,247 à 0,320 pour les non-migrants des agglomérations de recensement, des hausses de 46 % et 30 %, respectivement. Il semblerait ainsi que la détérioration de la mobilité de rang soit

surtout une histoire qui s'applique aux jeunes ayant grandi hors des grands centres urbains et n'ayant pas effectué de migration.

**Figure 7 : Mobilité de rang selon l'année de naissance, la région d'origine et le statut migratoire**



Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : La valeur sur l'axe des Y correspond au coefficient rang-rang.

#### 4.3. Variation de l'avantage en termes de revenus associé à la mobilité géographique

Les résultats de la Figure 7 capturent les différences de niveau de mobilité sociale en fonction de la géographie d'origine et du statut migratoire. Toutefois, ils ne capturent pas la manière dont ces dynamiques se traduisent en écarts de revenu entre migrants et non-migrants. Plus particulièrement, l'avantage (ou le désavantage) en termes de revenu associé à la mobilité géographique ne sera pas uniforme chez les cohortes les plus jeunes puisque le coefficient rang-rang varie en fonction du statut migratoire. La manière dont cet avantage

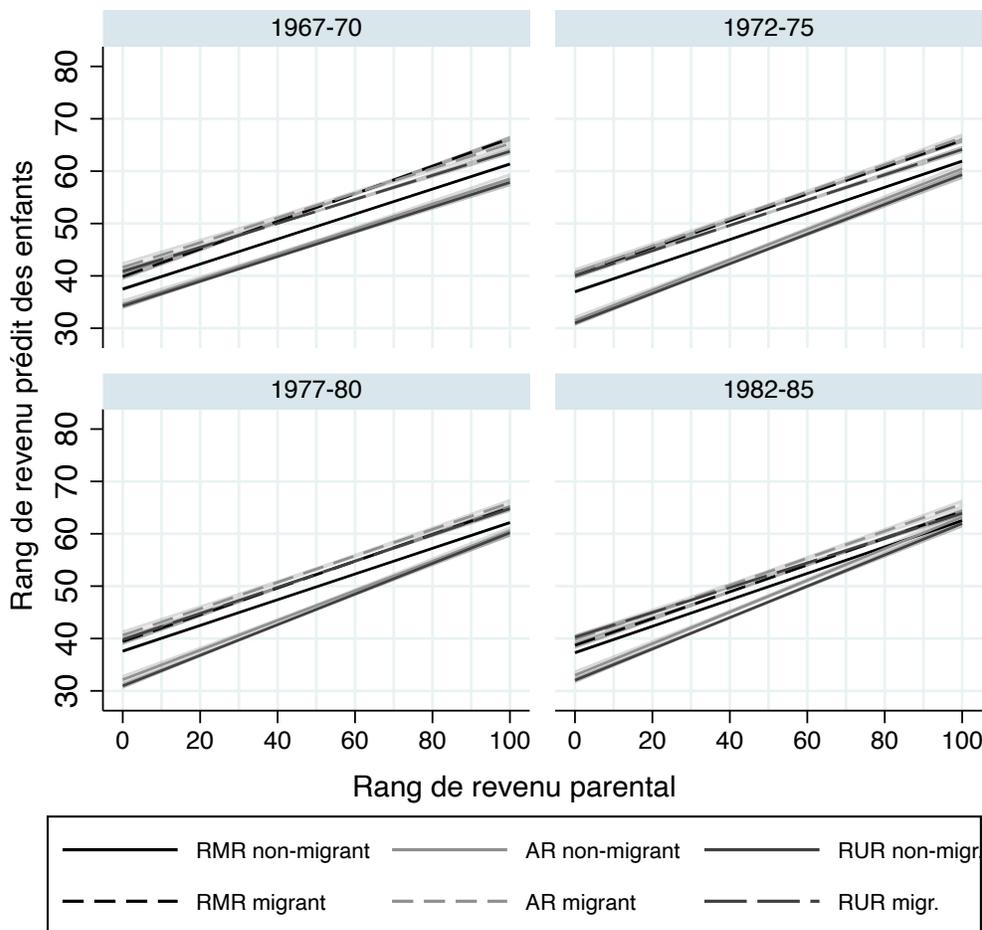
(ou désavantage) variera à travers la distribution du revenu parental peut être exprimée en dérivant des valeurs prédites pour le rang de revenu moyen selon le rang centile de revenu parental et le statut migratoire. Ces valeurs prédites sont calculées à partir des résultats de l'estimation du modèle n° 3 décrit à la section 3. Dans ce modèle, le rang centile de l'enfant est expliqué par le rang centile des parents et des interactions avec la cohorte de naissances, la géographie d'origine et le statut migratoire (et des interactions quadruples entre l'ensemble de ces variables, de sorte que l'effet de la migration varie selon la cohorte, la géographie d'origine et le rang de revenu parental).

La Figure 8 rapporte ces résultats séparément pour chaque géographie d'origine et pour différentes cohortes de naissance. Plus précisément, les droites rapportent le rang centile de revenu des enfants prédit selon le rang centile de revenu des parents, pour différents groupes. On pourrait exprimer la valeur de la pente de la droite sous forme de coefficient rang-rang tels que ceux de la Figure 7, c'est-à-dire qu'une droite à pente plus élevée traduit un niveau de transmission intergénérationnel du revenu plus élevé (donc une mobilité sociale plus faible). De plus, la représentation de nos résultats sous forme de rang prédit du revenu nous permet d'identifier les écarts de revenus entre différents groupes, comme entre les migrants et non-migrants. Un écart vertical entre deux droites au même centile de revenu parental indique ainsi une différence de revenu entre enfants ayant grandi dans une famille dont le revenu était au même rang dans la distribution du revenu parental, mais ayant un statut migratoire différent ou une région d'origine différente. La taille de cet écart se calcule en prenant la différence verticale entre deux droites pour un même point sur l'axe des X.

Pour la cohorte de naissances 1967-70, nous observons un avantage en termes de revenu associé à la migration. Cet avantage est uniforme à travers la distribution du revenu parental chez les enfants résidant en région rurale ou dans une AR à 16 ans. Pour la cohorte la plus récente (1982-85), l'avantage associé à la migration est beaucoup plus important pour les enfants nés au bas de la distribution du revenu parental dans les AR et les régions rurales. Cela s'explique davantage par une diminution de l'écart de revenu entre les migrants et non-migrants au sommet de la distribution du revenu parental entre les deux périodes pour ces deux géographies d'origine. Plus spécifiquement, le désavantage des non-migrants par

rapport aux migrants s'est estompé au sommet de la distribution de revenu parental. Cela n'a pas été le cas au bas de la distribution du revenu parental, où le désavantage observé chez les non-migrants s'est exacerbé en 1972-75 et 1977-80 par rapport à 1967-70, avant de se résorber légèrement. Il est également à noter que les valeurs prédites des migrants provenant d'AR ou de régions rurales sont presque identiques entre les différentes cohortes de naissance.

**Figure 8 : Rang prédit du revenu de l'enfant selon le revenu parental, par cohorte de naissances et statut migratoire**



Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : Les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

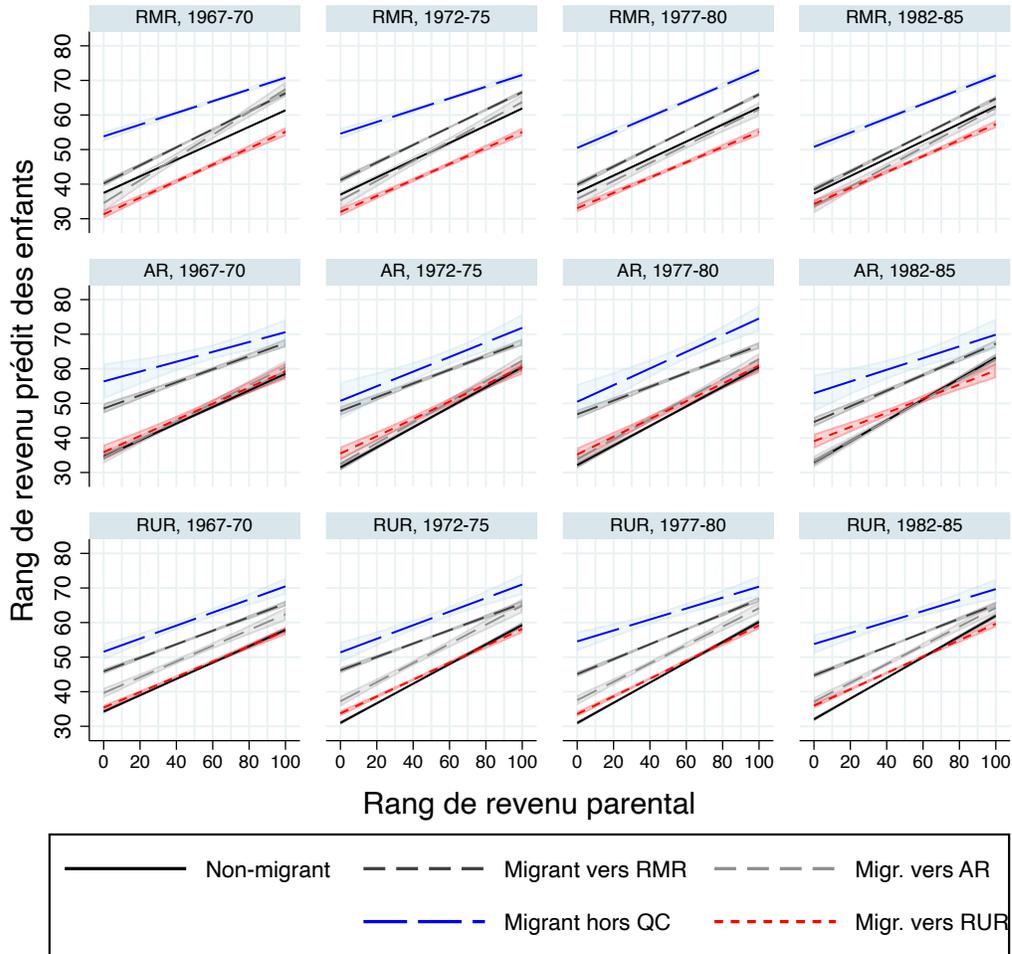
Pour les enfants résidant en RMR à 16 ans, nous observons des changements beaucoup moins importants à travers les cohortes de naissance. L'avantage associé à la mobilité géographique s'atténue très légèrement entre les cohortes de 1967-70 et 1982-85 à travers la distribution de revenu parental. L'atténuation de cet écart dans le temps entraîne un avantage uniforme de la mobilité géographique à travers la distribution de revenu parental lors de la période la plus récente.

Ces résultats nous montrent que, pour les cohortes les plus récentes, la mobilité géographique pourrait constituer une stratégie de mobilité vers le haut plus importante pour les enfants dont les parents sont au bas de la distribution de revenu familial dans les AR et les régions rurales. Il est possible que cette dynamique s'explique par la capacité d'accéder à des emplois mieux payant dans des RMR à travers la mobilité géographique chez les enfants nés au bas de la distribution de revenu parental, alors que dans la période la plus récente, les enfants nés au sommet de la distribution de revenu parental n'ont pas besoin de migrer vers une RMR pour avoir accès à des emplois bien rémunérés. Il est important de noter qu'en l'absence d'estimés causaux, il est aussi possible que l'avantage salarial associé à la migration résulte d'un effet de sélection sur des caractéristiques non observées des enfants qui augmentent leur probabilité de migrer et sont associés à un revenu plus élevé.

Dans la Figure 9, nous présentons ensuite le même type de résultats, mais désagrégés en fonction de la géographie de destination des migrants, c'est-à-dire que les rangs prédits sont présentés séparément selon que le jeune se soit déplacé vers une région rurale, une AR, une RMR ou une autre province, ou qu'il n'ait pas migré. Nous observons de fortes variations entre les destinations. En particulier, la mobilité vers une RMR ou une autre province est associée à un avantage élevé. Pour les cohortes nées après 1970 et résidant dans une AR ou région rurale à 16 ans, c'est particulièrement le cas au bas de la distribution de revenu parental. Au contraire, la migration vers une région rurale ne semble associée à aucun avantage dans la plupart des groupes, et même à une pénalité chez les personnes résidant en RMR à 16 ans. Finalement, la migration vers une AR ne semble associée à un avantage en termes de revenu que chez les personnes résidant en région rurale à 16 ans. Parmi ceux et celles nés en RMR et en région rurale, nous observons un écart entre non-migrants et

migrants vers une AR qui semble avantager les jeunes situés au sommet de la distribution de revenu parental, par contraste avec la plupart des autres destinations.

**Figure 9 : Rang prédit du revenu de l'enfant selon le revenu parental, par cohorte de naissances, statut migratoire et destination détaillée**



Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : Les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %. Chaque ligne en pointillé indique une destination différente chez les migrants.

Les résultats de la Figure 9 nous permettent aussi d'observer si la migration vers une région donnée est associée à une pénalité ou un avantage en termes de revenu par rapport aux personnes résidant dans cette région à 16 ans, en particulier ceux n'ayant pas migré. En d'autres mots, y a-t-il une pénalité (ou avantage) associée à la géographie d'origine chez les

entrants ou « immigrants » dans les RMR, et cette pénalité (ou avantage) varie-t-elle à travers la distribution de revenu parental ? Les résultats de la Figure 9, réorganisés pour visualiser plus clairement ces tendances, sont présentés dans la Figure A1. Ils suggèrent que les migrants dont la destination est une RMR bénéficient d'un avantage par rapport aux non-migrants résidant dans une RMR. Toutefois, cet avantage s'estompe dans les cohortes de naissances les plus récentes. Des tendances similaires, mais de taille moins importante, s'observent dans les AR. Pour les régions rurales, la différence moyenne semble négligeable, mais on observe certaines variations à travers la distribution de revenu parental. Pour résumer les résultats, nous pourrions dire que les plus grands gagnants à la mobilité sont ceux qui migrent vers des RMR ou des AR.

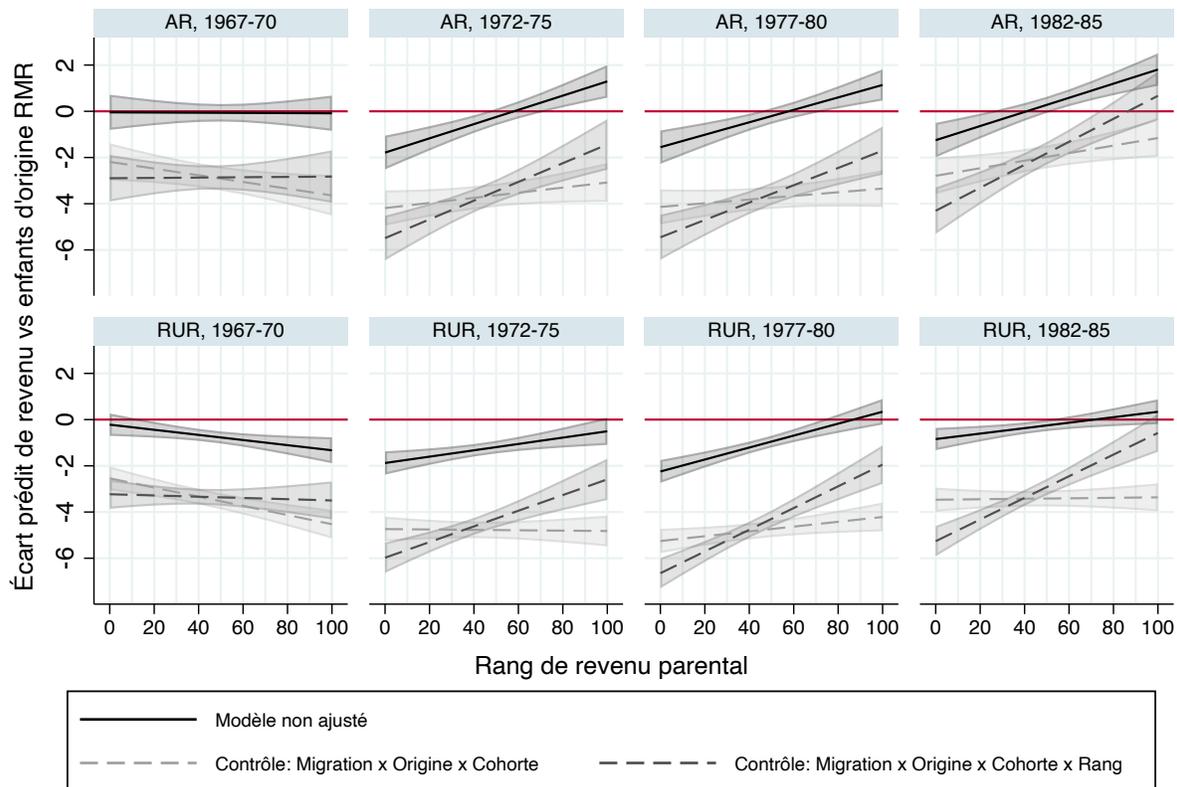
#### 4.4. Rôle de la mobilité géographique dans les différences de revenu entre types de région d'origine à travers la distribution du revenu parental

Les résultats de la Figure 8 et la Figure 9 indiquent quelle est la taille de l'écart de rang centile de revenu prédit entre enfants de différentes régions d'origine à travers la distribution de revenu parental *et* selon le statut migratoire. Dans la Figure 10, nous visons à exprimer l'écart de revenu prédit de l'ensemble des enfants résidant en AR ou en région rurale à 16 ans relativement à ceux résidant en RMR, conditionnellement au revenu parental.

Nous rapportons d'abord l'écart non ajusté, c'est-à-dire n'incluant aucune variable de contrôle pour la migration. Ce modèle non ajusté estime l'écart brut de revenu entre les enfants résidant en RMR à 16 ans et ceux résidant dans les deux autres régions d'origine, et ce, à travers la distribution de revenu parental. Les deux autres modèles incluent un ajustement pour les différences de probabilité de migrer selon la géographie d'origine et de destination et le revenu parental. L'évolution de la taille et de la localisation des écarts à différents points de la distribution du revenu parental indique dans quelle mesure les différences de revenu conditionnel entre géographies d'origine s'expliquent par les différentes probabilités de migrer. Les modèles ajustent aussi les estimés de manière à neutraliser l'effet de différences dans la taille des avantages en termes de revenu associé à la migration selon la géographie d'origine et de destination.

Le modèle de base (non ajusté) inclut des interactions entre le revenu parental, la région d'origine et la cohorte de naissances (modèle n° 1 de la section portant sur la méthodologie). Le 2<sup>e</sup> modèle inclut un indicateur pour la migration, avec des interactions entre cet indicateur et la région d'origine et la cohorte de naissances (modèle n° 2 de la section méthodologique). Une interaction triple entre migration, région d'origine et cohorte de naissances est aussi incluse. Finalement, le 3<sup>e</sup> modèle ajoute une interaction quadruple entre la migration, région d'origine, cohorte de naissances et revenu parental, de sorte que l'effet spécifique de l'interaction entre la migration et le revenu parental peut varier en fonction de la région d'origine (et à travers le temps), ce qui n'est pas le cas pour les autres modèles (voir modèle n° 3 de la section méthodologique).

**Figure 10 : Écart prédit de revenu conditionnellement au rang centile de revenu parental selon différentes spécifications**



Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : Les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

Les résultats du modèle non ajusté illustrent l'écart conditionnel brut entre enfants résidant en AR ou en région rurale à 16 ans relativement à une RMR. Cet écart correspond à l'écart observé entre la ligne tracée à la valeur de 0 sur l'axe des Y (la géographie de référence, RMR) et les droites avec intervalles de confiance. Pour la cohorte de 1967-70, l'écart pour l'AR était négligeable à travers l'ensemble de la distribution de revenu parental, c'est-à-dire que, comme le suggèrent les résultats de la Figure 6, la pente (coefficient rang-rang) des deux groupes était similaire, ainsi que l'ordonnée à l'origine (ce que le coefficient rang-rang à lui seul ne capture pas). Pour les enfants résidant en région rurale à 16 ans, l'ordonnée à l'origine était également similaire à ceux résidant en RMR, mais la pente était plus faible, se traduisant en un faible écart de revenu brut au bas de la distribution du revenu parental, qui s'agrandit au sommet de la distribution.

Les résultats des modèles avec contrôles suggèrent que la migration contribue à ce faible écart. En effet, dans les différents modèles ajustant pour les différences de probabilité de migrer et de taille de l'avantage associé à la migration, l'écart net est d'autour de trois rangs centiles pour la cohorte de 1967-70 dans les deux géographies d'origine relativement aux RMR. Cette tendance peut être interprétée de la manière suivante : si les probabilités de migrer et les avantages associés à la migration étaient les mêmes entre les trois géographies d'origine, nous observerions un écart de revenu plus grand entre les enfants résidant hors RMR à 16 ans relativement aux enfants résidant en RMR à 16 ans. Le 3<sup>e</sup> modèle avec interactions quadruples suggère que pour la cohorte de 1967-70, cet effet est uniforme à travers la distribution de revenu parental, c'est-à-dire que la migration est associée à un niveau de mobilité ascendante similaire chez enfants nés hors RMR, peu importe le revenu de leurs parents.

En nous concentrant sur les cohortes de naissance les plus récentes, nous voyons des dynamiques assez différentes émerger. D'abord, dans les résultats non ajustés, nous observons que les pentes (coefficients rang-rang) plus élevées rapportées dans la Figure 6 se traduisent en une mobilité sociale moindre en AR et région rurale relativement à une RMR, mais autour d'une moyenne similaire, c'est-à-dire que les enfants nés au bas de la distribution de revenu parental sont légèrement désavantagés en AR et région rurale relativement aux RMR, alors que le contraire est vrai pour les enfants dont les parents sont au sommet de la

distribution de revenu parental. Cette tendance est plus marquée en AR (ce qui est cohérent avec les coefficients rang-rang les plus élevés en AR pour les cohortes de naissances les plus jeunes selon la Figure 6). Ces résultats illustrent donc à la fois le désavantage particulier associé à la résidence hors RMR auquel font face les enfants issus de familles à faible revenu dans les cohortes de naissances les plus récentes, en particulier chez ceux qui ne migrent pas.

Ensuite, les résultats incluant les contrôles pour la migration et ses interactions montrent que l'écart net serait particulièrement grand au bas de la distribution de revenu parental si les enfants de toutes les géographies d'origines avaient la même probabilité de migrer et le même avantage associé à la migration. Cela est particulièrement vrai lorsqu'on laisse l'avantage/le désavantage associé à la migration au bas de la distribution de revenu parental varier en fonction de la région d'origine (3<sup>e</sup> modèle, avec interaction quadruple).

Ces résultats suggèrent l'émergence d'une tendance marquée vers un rôle accru de la migration pour la mobilité ascendante des enfants résidant en AR ou région rurale à 16 ans dans les cohortes de naissances les plus récentes, ce qui renchérit les résultats de la Figure 8 et de la Figure 9 montrant une croissance de l'avantage associé à la migration chez les enfants nés au bas de la distribution de revenu parental en AR ou région rurale. La contribution de la Figure 10 à notre analyse est de prendre également en compte l'évolution des différences dans la probabilité de migrer et d'évaluer son impact sur l'écart de revenu relativement aux enfants résidant en RMR à 16 ans à travers la distribution de revenu parental. Nous trouvons ainsi que sans les dynamiques migratoires observées, les enfants nés au bas de la distribution de revenu parental et résidant en AR ou en région rurale à 16 ans feraient face à des désavantages majeurs en termes de revenu relativement aux autres enfants, y compris leurs pairs ayant aussi grandi dans des familles au bas de la distribution de revenu parental, mais résidant en RMR à 16 ans. Pour la cohorte de naissances 1982-85, nous ne voyons pas la même dynamique émerger au sommet de la distribution de revenu parental : sans la migration, les jeunes dont les parents se situent au sommet de la distribution de revenu parental atteindraient un niveau de revenu similaire une fois devenu adultes, peu importe leur géographie de résidence à 16 ans.

## 5. Limites

Cette étude comporte trois limites principales que des analyses subséquentes pourront contribuer à dépasser.

En premier lieu, tout comme la migration internationale, la propension à migrer entre régions du Québec risque d'être associée à des caractéristiques non observables qui influencent également le revenu (Ward 2022 ; Collins et Wanamaker 2014). Par exemple, l'étude de Long (2005) basée sur des données historiques de la Grande-Bretagne identifie un fort effet d'endogénéité, suggérant que les migrants urbains sont tirés des « meilleurs » travailleurs ruraux<sup>8</sup>. Nos estimés doivent donc être interprétés dans ce contexte non pas comme des estimés causaux de l'effet de la migration, mais comme des résultats descriptifs qui identifient une association entre migration et mobilité sociale dont les mécanismes sous-jacents restent à éclairer.

Deuxièmement, la taille et la direction de la contribution de la migration interne à la mobilité sociale risquent également de dépendre du contexte social et économique dans la région d'origine et de départ (voir Ward 2022 pour un argument similaire). Nos données montrent, par exemple, une évolution à travers le temps du rôle de la migration pour la mobilité vers le haut des enfants nés au bas de la distribution de revenu parental. Des analyses plus poussées seront nécessaires pour comprendre quels éléments du contexte de la région de départ et celle d'arrivée contribuent à un effet (positif ou négatif) de la migration interne.

Ensuite, nous nous concentrons sur le revenu comme indicateur de la position socioéconomique d'un individu. Certaines études préconisent toutefois la consommation comme un meilleur indicateur de bien-être, particulièrement chez les personnes en situation de pauvreté (voir par exemple Meyer et Sullivan, 2003). Bien qu'il eût effectivement été intéressant de se pencher sur la consommation, il n'existe pas de source de données

---

<sup>8</sup> Voir cependant Long et Siu (2018) pour des résultats opposés par rapport à la sélectivité des migrations internes durant le *Dust Bowl* américain.

permettant de faire une telle analyse, soit des données longitudinales, sur plusieurs années de naissance et couplant parents et enfants.

Finalement, l'ensemble de nos analyses utilisent le rang du revenu des parents et des enfants au sein de la distribution de revenu de leur cohorte de naissances au Québec. Toutefois, des différences de coût de la vie pourraient faire en sorte que le même niveau de revenu (ou rang de revenu) soit associé à différents niveaux de bien-être socioéconomique en fonction du lieu de résidence. Des données fiables permettant de prendre en compte ces différences, comme un indice des prix à la consommation régional, ne sont toutefois pas disponibles. De la même manière, une augmentation de revenu suivant une migration pourrait ne pas se traduire en augmentation du niveau de vie si la migration s'effectue vers une région où le coût de la vie est plus élevé que la région d'origine. Il est possible que ces dynamiques expliquent une part de l'écart de revenu entre non-migrants et migrants, et entre résidents des RMR et résidents des AR et régions rurales.

## 6. Conclusion

Cette étude a pour objectif de développer notre compréhension des facteurs qui soutiennent le niveau de transmission intergénérationnelle du revenu au Québec. En particulier, nous nous attardons au lien entre la mobilité géographique et la mobilité intergénérationnelle du revenu. Typiquement, les études récentes portant sur la mobilité socioéconomique ignorent les questions de migration et, lorsqu'elles désagrègent le territoire en géographies plus fines, se basent sur le lieu de résidence durant l'adolescence (Corak 2020 ; Connolly et al. 2019). Une de nos principales contributions est donc de nous pencher sur la migration interrégionale entre 16 et 30 ans et son association avec la mobilité de revenu.

En nous basant sur les données de la BDMIR, nous commençons par présenter un certain nombre de statistiques descriptives. Nous trouvons que le début de la vingtaine est un moment de la vie où de nombreux jeunes migrent vers de nouvelles régions, un fait plus marquant chez ceux ayant grandi dans un milieu rural ou une agglomération de recensement que dans une région métropolitaine de recensement. De plus, les probabilités de migrer diffèrent également selon le niveau de revenu parental : si les jeunes dont les parents ont des revenus dans le quartile inférieur de la distribution du revenu parental migrent en plus grand nombre avant l'âge de 20 ans, ceux du quartile supérieur de revenus se déplacent nettement plus aux âges de 23 à 25 ans, une période typiquement caractérisée par des déplacements liés aux emplois ou aux études universitaires de cycles supérieurs.

Ensuite, nous trouvons que la migration est associée à un avantage en termes de revenu plus élevé pour les jeunes ayant grandi hors RMR. Dans les cohortes nées dans les années 1970 et 1980, ceci est particulièrement vrai pour ceux ayant grandi dans une famille dont le revenu se situe au bas de la distribution du revenu parental.

Finalement, nous trouvons également que les hausses du lien intergénérationnel à travers les années de naissance observées dans la littérature proviennent surtout des jeunes ayant grandi en milieu rural ou dans une AR, plutôt que dans une RMR, et particulièrement ceux n'ayant pas effectué de migration. Nos analyses suggèrent que la diminution de la

mobilité sociale au Canada entre les cohortes nées dans les années 1960 et celles nées dans les années 1980 (Connolly et al. 2021) est sous-tendue par une détérioration du statut socioéconomique des jeunes résidant en région rurale ou en AR à 16 ans et ayant grandi dans une famille au bas de la distribution de revenu parental, et une amélioration, dans une certaine mesure, de la situation des jeunes de ces régions ayant grandi dans une famille au sommet de la distribution de revenu parental. Il semble donc que les enjeux de développement économique et inégalités sociales hors des grands centres urbains (RMR) soient liés à l'évolution du niveau de mobilité sociale au Québec. Nous contribuons également à mieux comprendre les récentes dynamiques qui se traduisent en une mobilité sociale plus faible dans certaines régions qu'avaient identifiées plusieurs études canadiennes (Corak 2020 ; Connolly et al. 2019).

Nos résultats comportent plusieurs implications en termes de politiques publiques. D'abord, ils mettent en évidence le faible niveau de revenu atteint à 30 ans parmi les jeunes résidant en milieu rural à 16 ans, en particulier au bas de la distribution de revenu parental pour les cohortes nées après 1970. Dans ce cas, les différences de revenus associés à une résidence en région rurale à 16 ans seraient exacerbées sans migration. Cela suggère un niveau d'opportunités limitées pour les jeunes ruraux dans leur région d'origine, notamment ceux ayant grandi dans des familles au bas de la distribution de revenu.

Nos résultats soulèvent également une série de questions : est-ce que ce désavantage tire sa source du manque d'opportunité au sein du système d'éducation postsecondaire ? Est-ce une exposition à de plus grands risques d'instabilité professionnelle et de précarité dus au manque de diversification économique de certaines régions rurales ? Ou bien les désavantages auxquels font face ces jeunes sont-ils causés par le manque d'emplois bien payés en région, en particulier en comparaison avec les RMR ou AR ? En d'autres mots, les questionnements sur le développement régional pourraient gagner à s'attarder plus précisément aux obstacles auxquels font face les jeunes ruraux provenant de familles à faible revenu, en particulier ceux qui ne sont pas en mesure ou ne désirent pas migrer vers une AR ou une RMR (comme démontré dans les statistiques descriptives, les jeunes à faible revenu ont une probabilité plus faible de migrer).

Nos résultats suggèrent finalement que des politiques supportant la mobilité géographique pourraient contribuer à augmenter la mobilité sociale au Québec, dans la mesure où les expériences de mobilité géographique semblent associées à des avantages en termes de revenu. C'est d'ailleurs la préoccupation de nombreuses études identifiant une chute de la mobilité géographique au Canada, aux États-Unis ou au Royaume-Uni (Cardoso et Haan 2020 ; Molloy et al. 2017 ; Champion & Shuttleworth 2017).

## Bibliographie

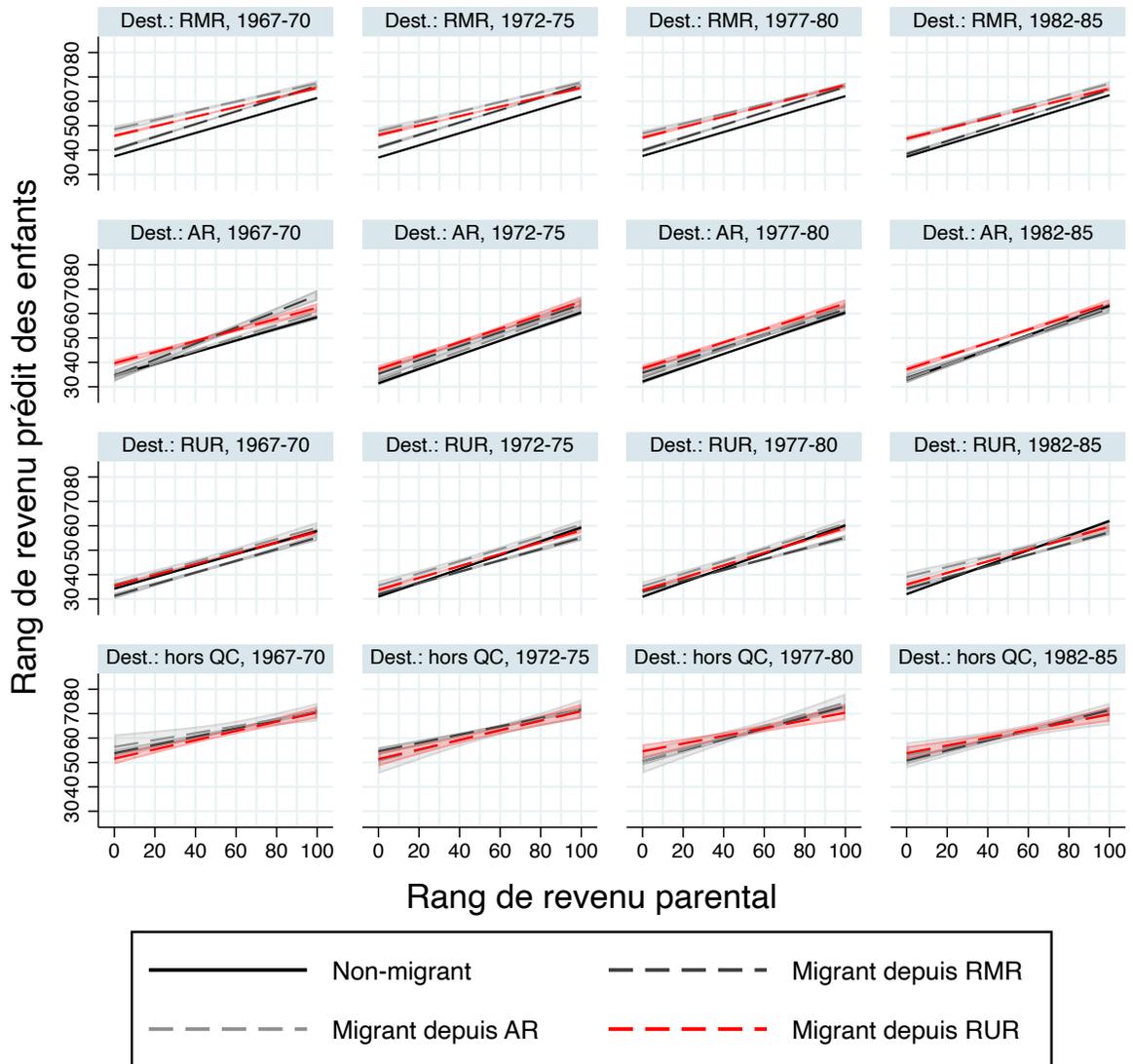
- Alexander, J. T., Leibbrand, C., Massey, C., & Tolnay, S. (2017). Second-Generation Outcomes of the Great Migration. *Demography* 54(6), 2249–2271.
- Blanden, J., Gregg, P., & Macmillan, L. (2007). Accounting for Intergenerational Income Persistence: Noncognitive Skills, Ability and Education. *The Economic Journal* 117(509), C43-C60.
- Blau, P. M., & Duncan, O. D. *The American Occupational Structure*. New York: Wiley, 1967.
- Boustan, L. P. (2016). *Competition in the Promised Land: Black Migrants in Northern Cities and Labor Markets*. Princeton University Press.
- Champion, T., & Gordon, I. (2021). Linking Spatial and Social Mobility: Is London's 'Escalator' as Strong as It Was? *Population, Space and Place*, 27(7), e2306. <https://doi.org/10.1002/psp.2306>.
- Champion, T., & Shuttleworth, I. (2017). Are People Changing Address Less? An Analysis of Migration within England and Wales, 1971–2011, by Distance of Move. *Population, Space and Place*, 23(3), e2026. <https://doi.org/10.1002/psp.2026>.
- Chen, W. H., Ostrovsky, Y., & Piraino, P. (2017). Lifecycle Variation, Errors-in-Variables Bias and Nonlinearities in Intergenerational Income Transmission: New Evidence from Canada. *Labour Economics*, 44(January), 1-12.
- Chetty, R., & Hendren, N. (2018). The Impacts of Neighborhoods on Intergenerational Mobility I: Childhood Exposure Effects. *The Quarterly Journal of Economics* 133(3), 1107–1162.
- Collins, W. J., & Wanamaker, M. H. (2014) Selection and Economic Gains in the Great Migration of African Americans: New Evidence from Linked Census Data. *American Economic Journal: Applied Economics*, 6(1), 220–252.
- Connolly, M., & Haeck, C. Harmonizing Canadian Census Divisions, 1981 to 2001. Ann Arbor, MI: Inter-university Consortium for Political and Social Research [distributeur], 2019-09-17. <https://doi.org/10.3886/E111763V1>
- Connolly, M., Corak, M., & Haeck, C. (2019). Intergenerational Mobility within and between Canada and the United States. *Journal of Labor Economics*, 37(S2), S595-S641.
- Connolly, M., Haeck, C., & Lapierre, D. (2021). Trends in Intergenerational Income Mobility and Income Inequality in Canada. Analytical Studies Branch Research Paper Series, Statistics Canada, 11F0019M No. 458.
- Connolly, M., Haeck, C., & Raymond-Brousseau, L. (2022a). La mobilité sociale au Québec selon différents parcours universitaires, Rapport de projet 2022RP-12, CIRANO.
- Connolly, M., Haeck, C. & Laliberté, J.W. (2022b), Parental Education and the Rising Transmission of Income between Generations, In Raj Chetty, John N. Friedman, Janet C. Gornick, Barry Johnson & Arthur Kennickell, (Réd.), *Measuring and Understanding the Distribution and Intra/Inter-Generational Mobility of Income and Wealth* (chaptitre 10), National Bureau of Economic Research.

- Corak, M. (2020). The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility. *The Economic Journal*, 130(631), 2134-2174.
- Corak, M., & Heisz, A. (1999). The Intergenerational Earnings and Income Mobility of Canadian Men: Evidence from Longitudinal Income Tax Data. *Journal of Human Resources*, 34(3), 504-533.
- Derenoncourt, E. (2022). Can you move to opportunity? Evidence from the Great Migration. *American Economic Review*, 112(2), 369-408.
- Fielding, A. J. (1992). Migration and Social Mobility: South East England as an Escalator Region. *Regional Studies*, 26(1), 1-15. <https://doi.org/10.1080/00343409212331346741>.
- Gordon, I., Champion, T., & Coombes, M. (2015). Urban Escalators and Interregional Elevators: The Difference That Location, Mobility, and Sectoral Specialisation Make to Occupational Progression. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 47(3), 588-606. <https://doi.org/10.1068/a130125p>.
- Haan, M., & Cardoso, M. (2020). Job Changing and Internal Mobility: Insights into the 'Declining Duo' from Canadian Administrative Data. *Population, Space and Place*, 26(5), e2324. <https://doi.org/10.1002/psp.2324>.
- Long, J. (2005). Rural-Urban Migration and Socioeconomic Mobility in Victorian Britain. *The Journal of Economic History*, 65(1), 1-35.
- Long, J., & Siu, H. (2018) Refugees from Dust and Shrinking Land: Tracking the Dust Bowl Migrants. *The Journal of Economic History*, 78(4), 1001-1033. <https://doi.org/10.1017/S0022050718000591>.
- Meyer, B. D., & Sullivan, J. X. (2003). Measuring the well-being of the poor using income and consumption. *Journal of Human Resources*, 38, 1180-1180.
- Molloy, R., Smith, C. L., & Wozniak, A. (2017). Job Changing and the Decline in Long-Distance Migration in the United States. *Demography*, 54(2), 631-653. <https://doi.org/10.1007/s13524-017-0551-9>.
- Oreopoulos, P. (2003). The Long-Run Consequences of Living in a Poor Neighborhood. *The Quarterly Journal of Economics*, 118(4), 1533-1575.
- Oreopoulos, P., Page, M. & Stevens, A. H. (2008). The Intergenerational Effects of Worker Displacement. *Journal of Labor Economics*, 26(3), 455-483.
- Rothstein, J. (2019) Inequality of Educational Opportunity? Schools as Mediators of the Intergenerational Transmission of Income. *Journal of Labor Economics* 37(S1), S85-123.
- Rothwell, J. T., & Massey, D. S. (2015). Geographic Effects on Intergenerational Income Mobility: Geographic Effects on Income Mobility. *Economic Geography* 91(1), 83-106.
- Simard-Duplain, G., & St-Denis, X. (2020). Exploration of the Role of Education in Intergenerational Income Mobility in Canada: Evidence from the Longitudinal and International Study of Adults. *Canadian Public Policy* 46(3), 369-96.

- Smith, A. (2015). La pauvreté au Québec. Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal. <http://www.mmfim.ca/wp-content/uploads/2016/12/A.Smith-pauvrete-QC-2016.pdf>
- Statistique Canada (s. d.). Tableau 18-10-0005-01. Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé.
- Statistique Canada (2017). Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu. [Guide de référence]. Division de l'analyse et de la modélisation, Statistique Canada.
- [base de données] Statistique Canada (2019). Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu, version 2 (fichiers maîtres). Statistique Canada [producteur]. À partir du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales [distributeur].
- Statistique Canada (2022a). Classification géographique type (CGT) 2021 - Volume I, La classification. N° 12-571-X au catalogue. <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/cgt/2021/index>
- Statistique Canada (2022b). Dictionnaire, Recensement de la population, 2021. N° 98-301-X au catalogue. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/index-fra.cfm>
- St-Denis, X., & Renée, L. (2022). *The relative role of parental income and parental education in child educational achievement and socioeconomic status attainment: A decomposition approach*. FutureSkills Research Lab.
- Ward, Z. (2022). Internal Migration, Education, and Intergenerational Mobility Evidence from American History. *Journal of Human Resources*, 57(6), 1981–2011. <https://doi.org/10.3368/jhr.58.2.0619-10265R2>.

## ANNEXE

**Figure A1 : Rang prédit du revenu de l'enfant selon le revenu parental, par cohorte de naissances, statut migratoire et destination détaillée (comparaison entre migrants vers une région donnée et non-migrants de cette région)**



Source : calculs des auteurs à partir des données de la BDMIR.

Note : Les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %.